



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le vendredi 29 octobre 2021 — Vol. 46 N° 1

Interpellation : L'absence de leadership du gouvernement caquiste dans la lutte aux changements climatiques et la nécessité de miser sur une économie verte pour la vitalité des régions du Québec

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission des transports et de l'environnement

Le vendredi 29 octobre 2021 — Vol. 46 N° 1

Table des matières

Exposé du sujet M. Carlos J. Leitão	1
Réponse du ministre M. Benoit Charette	2
Argumentation	4
Conclusions M. Benoit Charette M. Carlos J. Leitão	15 15 17

Autres intervenants

Mme Marie-Claude Nichols, présidente suppléante

M. Richard Campeau
M. Sol Zanetti
M. Mathieu Lemay
Mme Joëlle Boutin
M. Sylvain Gaudreault

Le vendredi 29 octobre 2021 — Vol. 46 N° 1

Interpellation : L'absence de leadership du gouvernement caquiste dans la lutte aux changements climatiques et la nécessité de miser sur une économie verte pour la vitalité des régions du Québec

(Dix heures trois minutes)

La Présidente (Mme Nichols) : Alors, bonjour. Votre attention, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte. J'en profite pour saluer tous les collègues présents de chaque côté de la Chambre. Bienvenue. J'en profite aussi pour saluer ceux qui nous écoutent, et il y a beaucoup de gens dans nos bureaux de comté respectifs qui nous écoutent. Donc, je salue mon équipe au bureau de comté.

Et je vous fais la lecture du mandat. Donc, la commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Robert-Baldwin au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le sujet suivant : L'absence de leadership du gouvernement caquiste dans la lutte aux changements climatiques et la nécessité de miser sur une économie verte pour la vitalité des régions du Québec.

Alors, voilà. M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Bussière (Gatineau) est remplacé par Mme Boutin (Jean-Talon); M. Caron (Portneuf) est remplacé par M. Lemay (Masson); M. Fortin (Pontiac) est remplacé par M. Leitão (Robert-Baldwin); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacée par M. Zanetti (Jean-Lesage); et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Gaudreault (Jonquière).

La Présidente (Mme Nichols) : Très bien, merci, M. le secrétaire. Alors, je comprends aussi qu'il y a une entente afin que le deuxième groupe d'opposition intervienne lors de la troisième série d'interventions et que le troisième groupe d'opposition intervienne lors de la cinquième série d'interventions.

Étant donné qu'on a commencé un petit peu... avec un délai de quelques minutes, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Comme la séance a débuté vers 10 h 04, est-ce qu'il y a un consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit vers 12 h 04? Merci. Merci pour le consentement.

Alors, nous allons tout de suite débiter les déclarations d'ouverture. M. le député de Robert-Baldwin, porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte contre les changements climatiques, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, chers collègues, bonjour, M. le ministre, toute votre équipe, M. le député de Jonquière, le staff qui nous accompagne.

Donc, voilà, nous allons passer deux heures ensemble pour discuter d'environnement, ce qui est très, très approprié, parce qu'on est à la veille de la grande rencontre de Glasgow, de la COP26, où le Québec, bien sûr, sera présent, et où le Québec a toujours été présent, et où le Québec jouit d'une bonne réputation. Et donc on va continuer, et c'est tant mieux, et c'est tant mieux que cela se poursuive.

Maintenant, pour ce qui est de l'enjeu qui nous préoccupe, le sujet de cette interpellation, je vais essayer de couvrir quelques éléments, trois ou quatre éléments, en commençant par, peut-être, d'une façon un peu plus générale... de mentionner, dans cette Assemblée, que je suis, bien sûr, très, très préoccupé par l'urgence climatique. Depuis le temps qu'on en parle, et on en parle depuis longtemps, et, déjà, le gouvernement précédent... Déjà, en 2015, on avait pris une place intéressante à la COP24 à Paris, mais nous sommes maintenant en 2021, et les choses ont progressé, mais malheureusement pas dans la bonne direction.

Donc, juste quelques points de façon générale. Je pense qu'il n'y a pas de doute maintenant... Il n'y avait pas de doute il y a déjà quelques années, mais il n'y a pas... il n'y a aucun doute maintenant que c'est l'activité humaine qui a un impact profond sur le climat, et impact qui, à mon avis, est déjà, d'une certaine façon, irréversible. Donc, oui, on parle d'urgence climatique. Moi, je parlerais aussi de dérèglement climatique qui est déjà là. Donc, il y a, à mon avis, urgence d'agir pour ne serait-ce que limiter l'impact du dérèglement qui est déjà là et puis de prévenir ou d'essayer que cela ne se détériore davantage.

Alors, nous savons quoi faire. Quand je dis «nous», c'est le nous collectif, l'humanité. Nous savons quoi faire. Nous avons les moyens de le faire. Le chemin est connu, la technologie, les moyens. On sait très bien ce qu'il faut faire. Nous savons que ça peut se faire. Donc, je ne partage pas les points de vue de ceux qui sont très anxieux, parce que, donc, on sait quoi faire, et on sait comment le faire, et on sait que ça donne des résultats. Cependant, nous ne faisons pas grand-chose. Encore une fois, le «nous» collectif, là, le «nous» planétaire, nous ne faisons pas... jusqu'à maintenant, nous n'avons pas fait exactement là, là, ce qu'il fallait faire.

Récemment, il y a eu plusieurs rapports de toutes sortes d'organismes, à commencer par le GIEC, mais il y a toutes sortes d'autres qui renforcent cet avis qu'on est vraiment rendus à un moment où il faut bouger, là. Il faut... Donc, il y a urgence d'agir. Le rapport que je... sur lequel je me base beaucoup, et que j'ai bien analysé, et que je trouve qui est extrêmement intéressant, c'est le rapport de l'Agence internationale de l'énergie, qui est un organisme multilatéral, qui est un organisme qui représente les pays producteurs, les pays consommateurs d'énergie, d'industries d'hydrocarbures, et autres, et qui n'est pas reconnu comme étant une espèce d'environnement d'écolos radicaux. Ce n'est pas ça du tout. Et c'est l'IEA, donc, l'Agence internationale de l'énergie, qui nous dit que, si on continue sur la même voie, nous, encore une fois, le «nous» collectif, là, si on continue sur la même voie, si les pays qui se sont engagés à atteindre certaines cibles se limitent à ce qui a été annoncé publiquement, on n'y arrivera pas, on n'arrivera pas à contenir l'augmentation de la température à 1,5 °C, et donc le dérèglement climatique va s'intensifier.

Alors, l'Agence internationale de l'énergie propose toute une série d'actions qui devraient être prises pour qu'on essaie d'éviter ce scénario très, très négatif. Ce n'est pas alarmiste, à mon avis, mais c'est juste, et donc il faut prendre conscience de ça. Alors, qu'est-ce qu'on doit faire, donc, pour parcourir ce chemin? Chaque pays aura ses... Chaque État aura ses programmes, ses priorités.

• (10 h 10) •

Évidemment, nous, au Québec, nous avons notre chemin à parcourir, un chemin qui a déjà été tracé depuis un certain temps, et qu'on continue maintenant. Nous avons, évidemment, un avantage incroyable que d'autres États n'ont pas, c'est le fait que notre électricité est... pour la plupart, un très grand pourcentage, elle est propre, elle est verte. C'est de l'hydroélectricité. Un des plus grands obstacles, un des plus grands enjeux auxquels la planète doit faire face, c'est, justement, la production d'électricité propre, électricité verte, se débarrasser du charbon, se débarrasser du gaz naturel, etc.

Et donc nous, au Québec, nous avons... nous sommes déjà là. Nous sommes déjà avec l'hydroélectricité. Et c'est là où je pense que le plan du gouvernement fait défaut, parce qu'on dirait... et on pourra poursuivre après nos conversations, mais on dirait que le plan du gouvernement se limite à ça, se limite à produire de l'hydroélectricité et à la vendre à nos voisins américains. Je pense qu'on doit aller beaucoup plus loin que ça, oui, pour l'électrification, l'électrification des transports, toutes sortes d'électrifications, mais il va falloir aussi qu'on fasse d'autres choses. Il va falloir aussi qu'on agisse sur l'agriculture. Il va falloir aussi qu'on agisse sur le bâtiment, les immeubles.

Il va falloir surtout qu'on agisse de façon plus efficace, plus prononcée, sur l'industrie lourde. L'industrie lourde, au Québec, ce n'est pas quelque chose de... En termes de pourcentage de PIB, ce n'est pas énorme, mais, en termes d'intensité de carbone, oui, les émissions de GES en provenance de l'industrie lourde sont très fortes. Jusqu'à maintenant, la stratégie adoptée par les gouvernements qui se sont succédé et qui sont là maintenant, cette stratégie, basée en grande partie sur la bourse du carbone, ne semble pas avoir vraiment convaincu l'industrie lourde à passer à une autre étape. Donc, il va falloir peut-être penser à d'autres moyens pour procéder à ce virage énergétique.

Donc, en conclusion, Mme la Présidente, parce que je vois que mes premières 10 minutes achèvent presque, on est sur la bonne voie, au Québec, mais, à mon avis, cette voie est très limitée parce qu'elle se limite à la production d'hydroélectricité. Eh oui, c'est un atout énorme, mais il faut aller, à mon avis, beaucoup plus loin que juste l'hydroélectricité. Et on avait vu, dans le discours inaugural du premier ministre il y a deux semaines, que, quand il parlait d'environnement, il mentionnait juste le... C'est ça, on vend ça à New York et on va aider New York, et c'est parfait. On va aider New York, mais il faut qu'on aille beaucoup plus loin que ça pour qu'on puisse véritablement contribuer à l'effort mondial pour la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Voilà, Mme la Présidente, merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, je cède maintenant la parole au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour une période de 10 minutes. Et je fais juste une petite parenthèse, je m'excuse, M. le ministre, peut-être juste fermer vos appareils, là, fermer le son sur vos iPad, vos téléphones, pour ne pas déranger, là, les personnes, là, qui font leur interpellation. Merci, M. le ministre, la parole est à vous pour 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Benoit Charette

M. Charette : Oui, merci, Mme la Présidente. Je suis en train de suivre votre conseil et m'assurer que tous les appareils sont fermés. Bien, déjà, vous saluer, merci de présider nos travaux ce matin. Je tiens aussi à saluer, là, les gens qui vous accompagnent au niveau de la table. Là, vous voyez que je suis aussi très bien entouré de collègues que j'apprécie grandement. Donc, ils auront à intervenir au cours des deux prochaines heures. Peut-être mentionner que le cabinet est aussi représenté, le ministère de l'Environnement l'est également, donc, tous des gens, là, qui contribuent à ce que l'on puisse avancer jour après jour. Et, naturellement, je reconnais et salue les collègues de l'opposition aussi, les gens qui les accompagnent, là. C'est toujours un plaisir d'échanger sur la question environnementale.

Et je ne passerai pas... Je veux rassurer le collègue, là, je ne passerai pas mon intervention uniquement sur le bilan libéral, mais je dois vous avouer que j'ai été déçu du thème retenu, parler de manque de leadership. Je connais la gentillesse du député de Robert-Baldwin et je pense qu'à vouloir être trop partisan, par moments, on affecte sa propre crédibilité. Donc, le thème de l'interpellation était peut-être inadéquat.

Donc, ceci dit, très heureux de parler d'environnement. C'est vrai que ça ne se produit pas suffisamment souvent. Je pense que c'est un des thèmes que l'on pourrait aborder avec les oppositions de façon constructive. Je ne

dis pas qu'on sera toujours d'accord, mais, uniquement aller vers la critique, ça laisse entendre un certain vide au niveau des idées par moments.

Et peut-être rappeler certains faits. On a une cible qui est très ambitieuse pour 2030. On doit être à moins 37,5 % de nos émissions par rapport à 1990. Et je dis ambitieux, mais on fait tous les efforts nécessaires pour y parvenir. J'aurais aimé, par contre, que cette même rigueur-là se soit installée il y a quelques années, donc, avant la dernière élection, parce qu'autrement, là, on serait à moins 20 %. Si les gouvernements précédents avaient fait leur travail, avaient abordé la question avec autant de sérieux, on serait à moins 20 %, à l'heure où on se parle, et on est uniquement à moins 6 %, en fait, un petit peu moins de moins 7 %.

Donc, ça veut dire qu'en l'espace d'une décennie il faudra faire des gains, là, de l'ordre de 30 % par rapport à l'année de référence, 1990. C'est immense. Donc, c'est la raison pour laquelle, lorsque certains groupes, encore là, ces derniers jours, nous demandent d'être carboneutres pour 2030, c'est difficile d'aborder la question environnementale avec ces groupes-là avec un minimum de rigueur. Lorsqu'on demande, et ça a été réitéré il y a quelques heures à peine par certains groupes, qu'on soit à moins 65 % pour 2030, ce n'est pas non plus sérieux.

Donc, il faut y aller avec une approche qui soit bien établie, et c'est là où on a innové en novembre dernier. On a été dans les premiers gouvernements au monde, je n'ai aucune gêne, au contraire, à le dire, dans les premiers, donc, au monde à y aller d'une approche très, très, très planifiée. L'erreur des dernières années, des dernières décennies... On a de nombreux gouvernements, puis pas juste au Québec, là, à la grandeur de la planète, qui ont identifié des cibles qui, par certains... dans certains cas, étaient drôlement ambitieuses. Sur papier, lorsqu'on évoquait des chiffres de réduction, on pouvait se réjouir, mais l'expérience a démontré que, malheureusement, plusieurs États, ou plusieurs chefs d'État, ou politiciens, politiciennes qui avaient pris ces engagements-là s'étaient limités à la première étape, elle est importante, celle de l'identification d'une cible. Mais, si elle n'est pas accompagnée des deux étapes subséquentes, qui, elles, ont été réalisées par l'actuel gouvernement du Québec, on n'a aucune chance d'y parvenir.

Et quelles sont ces deux étapes-là? C'est-à-dire, oui, il faut identifier une cible, mais il faut identifier des mesures nous permettant de réduire nos émissions, de sorte que l'on puisse atteindre notre cible. Et ça, déjà, là, il y a déjà moins de gouvernements qui sont passés à cette deuxième étape-là, certains se limitant uniquement à identifier une cible. Donc, deux étapes qui ont été réalisées à travers la présentation du Plan pour une économie verte, mais la plus importante, c'est la troisième, et c'est celle qui manque un peu partout à travers le monde, malheureusement, c'est-à-dire les budgets. C'est bien beau, avoir des cibles, c'est bien beau, avoir identifié des mesures permettant de les réaliser, mais, si on n'a pas les budgets pour les réaliser, la démarche est malheureusement caduque.

Et c'est cette troisième étape qui a été réalisée enfin par le gouvernement du Québec, sous le leadership, notamment, du premier ministre. Et on sait très clairement quel sera notre plan de match pour nous amener à 2030, avec un plan de mise en oeuvre qui, lui aussi... nouvelle approche, qui sera révisé année après année, qui sera mis à jour année après année, parce que le problème, au Québec, ces dernières années, donc avant l'élection, c'était d'avoir, oui, un fonds vert qui était mal administré. On se souvient des nombreuses critiques, notamment de la Vérificatrice générale, des propos très, très durs à l'égard de la gestion du Fonds vert. Donc, plus ou moins de suivi. On avait, oui, des mesures, on avait des programmes, mais qu'ils atteignent ou pas leurs cibles ou leurs objectifs, on ne s'en formalisait malheureusement pas.

• (10 h 20) •

Donc, c'est la grande différence. Dorénavant, année après année, on a un plan de mise en oeuvre qui sera mis à jour, ce qui fait que, si une mesure s'avère moins performante qu'anticipé, bien, on ne la laissera pas faire ses cinq ans. On va s'assurer soit de modifier la mesure soit de la bonifier ou soit carrément de la remplacer par une autre, parce que, là, je suis d'accord avec le collègue de Robert-Baldwin, il faut arriver à ces résultats. La science est très, très, très claire, ce n'est plus un luxe, ce n'est plus une possibilité. Il faut arriver à ces résultats.

Donc, on a réellement la formule la plus propice pour nous permettre d'arriver à cette cible-là. Et, naturellement, à travers le PEV, le plan de mise en oeuvre, il y a beaucoup de mesures qui ont déjà été présentées. On a présenté des règlements importants, que ce soit sur le mazout, que ce soit sur les autobus scolaires. On a largement parlé de la fin de la vente des véhicules à essence. Mais vous constaterez aussi, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, que de nouveaux programmes seront présentés pour opérationnaliser le PEV et le plan de mise en oeuvre qui ont été présentés en novembre dernier.

Donc, c'est le début d'une décennie emballante, parce que, là aussi, je suis d'accord avec le collègue de Robert-Baldwin, je ne suis pas non plus de ceux qui pensent qu'on est à la fin de la vie sur terre. Je suis de ceux qui sont convaincus qu'il faut corriger la situation pour permettre la continuité de cette présence humaine et cette vie sur terre, mais il faut y voir une occasion, un défi, et non pas une occasion, là, de se... malheureusement, là, de se rouler en boule, là, dans le fond d'une pièce.

Donc, c'est un défi qui est colossal, mais qui est emballant, qui peut très certainement être concilié avec un développement économique important, parce que tous les experts en matière énergétique, notamment les spécialistes sur les changements climatiques aussi, le disent, au cours des prochaines années, ce sont des milliards de milliards... Donc, on ne parle pas de quelques dollars, là. On parle de milliards de milliards de dollars qui seront investis à travers la planète pour, justement, parvenir à diminuer nos émissions, parvenir à cette carboneutralité pour 2050, un autre engagement du gouvernement du Québec.

Donc, ces milliards de milliards de dollars là, ce que ça représente, c'est autant de possibilités de développement économique. On est en train de développer une filière tout à fait innovante au niveau des véhicules électriques avec les autobus, notamment. On a vu, il y a quelques jours à peine, le développement d'une première ambulance avec un châssis entièrement conçu pour être électrifié. On a vu bien d'autres mesures, dont celle de la filière batterie, qui se développe de semaine en semaine au Québec et qui suscite énormément d'intérêt à travers le monde.

Donc, ce sont toutes des mesures qui, environnementalement parlant, sont nécessaires, mais qui offrent une occasion de développement économique absolument formidable pour le Québec. En fait, pour être gagnant dans cette stratégie-là, il faut être dans les premiers à la retenir, et c'est le cas du Québec. Donc, les premiers États dans le monde qui sauteront à pieds joints dans cette transition seront aussi ceux qui, oui, naturellement, environnementalement parlant, vont en bénéficier, mais également ceux qui, d'un point de vue économique, seront les grands gagnants. Et c'est dans cette perspective que nous travaillons, Mme la Présidente.

Argumentation

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange avec des interventions de cinq minutes en alternance. M. le député de Robert-Baldwin, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. Leitão : Cinq minutes? Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, on va continuer dans la même voie, mais, avant de continuer, je vais vous raconter une petite histoire que je trouve très révélatrice. C'est mon opinion. Vous en jugerez, si c'est une bonne histoire ou pas.

Au début du mois d'octobre, j'ai été, dans une école secondaire dans mon comté, parler à un groupe de jeunes du secondaire V. C'était le Jour de la Terre, donc, c'était au début d'octobre, évidemment, sur le thème de l'environnement. Alors, c'étaient des jeunes très, très allumés, des jeunes très... On a eu une très bonne discussion avec ces jeunes de 15, 16 ans et, bon, des suggestions pratiques de... une bonne discussion. À un moment donné, il y a un jeune homme, très articulé, d'ailleurs, qui m'a regardé bien dans les yeux, là, et il m'a dit : Mais est-ce que nous avons encore un avenir? Est-ce que vous, et, quand il disait «vous», il nous disait «nous», dans notre génération des baby-boomers et les politiciens, est-ce que vous allez nous laisser une planète où on pourra avoir un avenir? Il était sérieux, le jeune homme, et, d'une certaine façon, il a tout à fait raison.

Alors, comme on a dit, M. le ministre l'a aussi mentionné, il y a urgence d'agir. C'est cette urgence d'agir que... cette absence d'urgence d'agir que je remarque dans l'attitude du premier ministre. Le ministre de l'Environnement, lui, je n'en doute pas qu'il partage ce sentiment-là aussi, mais, au plus haut niveau de l'État... Et nous savons tous qu'un gouvernement, évidemment, il avance plus rapidement dans une direction ou dans une autre si, au sommet de la hiérarchie, donc, si le grand patron, si le premier ministre envoie des signaux clairs que c'est là où on va aller, et c'est ce genre de signal clair, de la part du patron, de la part du premier ministre, que je ne vois pas.

Comme j'ai dit avant, le premier ministre parle encore et toujours de vendre l'électricité aux États-Unis. Bon, tant mieux, je n'ai rien contre ça, mais il faut aller plus loin que ça. Pour répondre aux inquiétudes de ce jeune homme de Pierrefonds, moi, je lui ai dit que, écoutez, nous avons la technologie, nous avons les moyens, nous savons quoi faire, mais il nous faut la volonté, la volonté politique. Je n'étais pas du tout en train de me défilier de ça. Moi, j'étais là avant aussi, là, mais, encore là, nous, collectivement, savons quoi faire. Il faut le faire. Il faut mettre en oeuvre... Et, comme le ministre a mentionné, les sommes requises sont colossales pour procéder à ce transfert, à cette transition énergétique. Il n'y a aucun État sur la planète qui peut avoir les moyens de faire ça tout seul.

Donc, on doit... C'est un effort collectif, colossal et collectif. Il faut trouver les moyens d'inclure tous les aspects de la société civile, le secteur privé, le secteur à but non lucratif. Il faut que tout le monde participe à cet enjeu-là. Donc, l'État a un rôle crucial à jouer. L'État doit mettre en oeuvre, doit mettre en place la réglementation nécessaire ainsi que les incitatifs adéquats pour pouvoir mobiliser l'activité économique privée, publique, parapublique, pour qu'on puisse arriver à cette étape-là.

Encore une fois, nous avons une longueur d'avance parce que nous avons déjà beaucoup d'électricité propre, mais il faut passer maintenant à la prochaine étape. Comme j'ai dit tantôt, l'énergie, l'industrie lourde... mais, surtout, on ne fait pas assez attention à ça au Québec, l'efficacité énergétique dans les bâtiments surtout, que ce soit le bâtiment résidentiel, industriel, commercial, institutionnel. L'État lui-même occupe des espaces, est propriétaire d'immeubles, et souvent, encore, aujourd'hui, les sources de chauffage, les sources d'énergie, dans ces immeubles-là, c'est encore au mazout, ou encore au gaz naturel, ou que sais-je?

Donc, il faut... L'État a un devoir d'exemplarité. Oui, ça va coûter cher, mais ça coûterait encore plus cher de ne pas aller dans cette direction, et l'État a le devoir d'exemplarité. Et, moi, au-delà de l'hydroélectricité, il y a l'efficacité énergétique, il y a les bâtiments, les bâtiments publics. Allons-y. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Je cède la parole au ministre pour une période de cinq minutes.

• (10 h 30) •

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Peut-être commencer par commenter l'expérience qu'a vécue le collègue avec des jeunes étudiants, une expérience que je vis régulièrement. Je me fais un devoir, là, de rencontrer encore cette semaine des jeunes d'une école de Lanaudière. Donc, je me fais un devoir de rencontrer le plus de jeunes possible, et c'est vrai que, chez la jeune génération, il y a une inquiétude qui est sincère.

Moi, personnellement, je ne me qualifie pas d'écoanxieux, parce que je vois la hauteur du défi, oui, mais je vois également la hauteur des possibilités qui s'offrent à nous. En disant ça, pour moi, je ne blâme pas ceux qui se considèrent anxieux parce que je suis pleinement conscient que c'est une inquiétude, là, qui est grandissante chez plusieurs de nos concitoyens, concitoyennes. Je pense, par contre, qu'on a l'obligation de parler de cet espoir-là, de parler de ces opportunités-là pour, justement, donner un message qui va encourager celles et ceux qui peuvent s'inquiéter, à juste titre, encore une fois, de l'état de la situation.

Sinon, peut-être prendre la balle au bond... Le collègue disait que le gouvernement avait uniquement comme stratégie l'hydroélectricité, c'est faux. C'est certain que c'est au coeur de notre plateforme du plan de mise en oeuvre parce que c'est un outil formidable qu'on a à notre disposition. La quasi-totalité des États dans le monde sont jaloux ou aimeraient, à tout le moins, bénéficier de ces infrastructures, parce qu'on parle d'États qui sont aujourd'hui alimentés au charbon, d'États qui peuvent être alimentés au gaz naturel, essentiellement.

Donc, on a cette longueur d'avance. Il faut la mettre de l'avant, mais dire qu'on s'intéresse uniquement à l'hydroélectricité, c'est faux. On a une stratégie au niveau des énergies renouvelables, que ce soit à travers l'éolien, que ce soit, graduellement, de plus en plus, à travers le solaire, mais vous allez nous entendre parler davantage, au cours des prochains mois, au cours des prochaines années, d'hydrogène. Plusieurs spécialistes, encore une fois, au niveau énergétique, y voient un potentiel formidable pour les prochaines décennies.

Et, là aussi, à cause de notre hydroélectricité, on a un avantage incomparable. On peut obtenir de l'hydrogène de différentes façons, mais l'hydrogène sur lequel on misera de plus en plus au Québec, c'est un hydrogène qui est vert, qui est fait à partir de cette hydroélectricité, qui peut être emmagasiné, qui peut être exporté, donc, qui pourra bénéficier aussi aux partenaires, là, du Québec. Donc, un potentiel intéressant au niveau des émissions, là, de gaz à effet de serre.

Et, naturellement, au niveau des énergies renouvelables, certains n'y croyaient pas, alors que le potentiel y est, au niveau du gaz naturel renouvelable. Donc, c'est la raison pour laquelle on a changé aussi notre réglementation pour qu'année après année on ait toujours un pourcentage plus élevé de gaz naturel renouvelable dans le gaz naturel qui est utilisé au Québec. Et comment on l'obtient, c'est à travers, notamment, la gestion de nos matières résiduelles organiques, c'est à travers la biomasse. Bref, il y a un très beau potentiel.

Donc, réduire l'action du gouvernement à l'hydroélectricité, c'est un petit peu réducteur. Et, enfin, le collègue disait qu'on n'avait pas d'appuis en haut lieu. Moi, je regarde les budgets que nous avons, depuis l'élection, en environnement versus les budgets que l'ancien ministre des Finances accordait à l'environnement. On parle de réductions pour plusieurs des années où le collègue était ministre des Finances. Or, au gouvernement actuel, je regarde les chiffres, et on n'est même pas proches de ce que les anciens gouvernements faisaient, 2018... 2019-2020, une augmentation, c'est le premier budget, plus timide, un petit peu moins de 5 %, mais, les années subséquentes, plus de 30 %, du jamais vu au ministère de l'Environnement, et, si on parle de 2021-2022, avec et crédits et programmes, une augmentation de 48,7 %.

Donc, dire qu'on n'a pas l'appui du premier ministre, c'est malheureusement très, très peu crédible. C'est le premier ministre qui est derrière l'influence sur un budget, c'est le ministre des Finances, comme l'était, à l'époque, le collègue de Robert-Baldwin. Donc, le leadership qui est pleinement assumé, il l'est par le gouvernement dans son intégralité, et avec le support nécessaire du premier ministre. Autrement, on ne parlerait pas d'augmentation budgétaire de 48 %. On parlerait plutôt de réduction budgétaire, comme c'était le cas avec, malheureusement, l'ancien ministre des Finances.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Alors, pour la prochaine période de cinq minutes, je cède la parole au député de Bourget.

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. Un peu comme ce que le ministre de l'Environnement disait, moi, le thème d'aujourd'hui me surprend et me dérange. J'ai beaucoup apprécié la présentation du député de Robert-Baldwin, le sérieux de la présentation. Et on a souvent échangé, lui et moi, et c'est quelqu'un que j'apprécie, puis il le sait, mais je vais... Je suis tout à fait en accord avec ce que... Moi aussi, j'ai rencontré pas mal de gens qui s'inquiètent de leur avenir, je les comprends, et ça nous force à dire : Oui, il faut minimiser, contrôler la hausse des températures pour que notre environnement soit le plus intéressant possible.

J'aimerais juste vous faire part de la rubrique Environnement du site du Parti libéral. On voit le nom de Philippe Couillard et de Jean Charest à de nombreuses reprises. Celui de l'actuelle cheffe du Parti libéral n'est pas là. On fait référence au cadre financier 2018-2019, la conférence de Paris sur les changements climatiques. On parle du Protocole de Kyoto un petit peu avant l'an 2000, les barrages de la Baie-James. La personne attachée au dossier est la députée de Maurice-Richard. Ce n'est pas l'actuelle personne en charge du dossier. Et c'est marqué : N'oubliez pas de revenir consulter ce dossier, nous le mettons à jour régulièrement.

Donc, je suis content que le député de Robert-Baldwin soit en charge parce que je suis convaincu qu'on va nous apporter plus de neuf en environnement. Il y a eu beaucoup de sagas qui sont arrivées dans les années passées, puis il ne faut pas vivre au passé, mais ça explique pourquoi nous sommes rendus où nous sommes actuellement. On a parlé... Si je remonte à quand même plusieurs années, la saga Rabaska, un port méthanier à Lévis, dézonage de terres agricoles fertiles, le Parti libéral avait appuyé ce projet-là, malgré une opposition très forte et à Lévis et à Beaumont. On a eu la saga du mont Orford, et là il y a une loi spéciale pour mettre en vente une partie du parc national, et ça a pris quatre ans de pressions pour qu'on renonce à ça. Il y a eu la saga des gaz de schiste, et le Parti libéral voulait aller de l'avant. Il y avait une pétition de 128 000 noms. 128 000 noms, c'est très, très, très rare. On a eu l'exploitation pétrolière en Gaspésie, Anticosti. Il y a eu un problème à la fois financier et environnemental. Alors, il y en a beaucoup, de ce genre de choses qui sont arrivées.

On a parlé du Fonds vert. Avant, on disait que c'était un bar ouvert. Est-ce que c'est exagéré comme expression? Peut-être. Parfois, quand on... Il y a eu peut-être un peu d'enflure verbale, mais il y avait quand même un problème réel dans le Fonds vert. Actuellement, il y a un meilleur contrôle sur le Fonds vert. Les projets qui sont identifiés là-dedans seront vraiment les projets avec des échéances, avec des coûts et avec une réduction des gaz à effet de serre bien indiquée. Alors, on est juste au début de cette interpellation, mais, si la marche est si haute pour

rejoindre 37,5 %, c'est un peu parce qu'au cours des années passées on n'a pas toujours fait les bons choix au Québec, et là il va falloir mettre les bouchées doubles et faire les bons choix.

Je vais juste vous poser la question : Si, au Québec, on n'avait pas d'hydroélectricité, on serait comme beaucoup d'autres provinces canadiennes, comme beaucoup d'États américains, on serait où? On serait très loin. On a une... Notre marche serait épouvantable. Alors, oui, nous sommes chanceux d'avoir l'hydroélectricité. C'étaient des bonnes décisions qui ont été prises il y a plusieurs années, profitons-en. Et je pense que, quand on dit qu'on vend l'électricité à New York, au niveau environnemental global, sur la planète, c'est extraordinaire, l'impact qu'on a, d'une réduction, on dit, de 1 million de voitures. C'est un ordre de grandeur, bien sûr. C'est énorme. On devrait se réjouir de ça, tout simplement.

Mais, par contre, je suis complètement d'accord qu'il ne faut pas arrêter là, et le ministre de l'Environnement l'a déjà mentionné clairement, des points qui sont déjà en action, et qu'il y en a beaucoup d'autres qui s'en viennent, qui vont avoir un effet sur les gaz à effet de serre. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Robert-Baldwin pour cinq minutes.

• (10 h 40) •

M. Leitão : ...Mme la Présidente. Bon, beaucoup de choses qu'on a entendues dans les deux dernières interventions. Je ne vais pas refaire l'histoire, parce qu'on a seulement cinq minutes et on a beaucoup d'autres choses à dire, mais, quand même, juste rappeler qu'il n'y a pas eu, il n'y a pas, il n'y aura pas d'exploitation de gaz de schiste au Québec. Donc, ça, c'est une chose.

Pour ce qui est de nos engagements en termes d'environnement, probablement que les collègues n'ont pas fait attention, mais nous avons rendu publique une nouvelle vision économique où la politique économique, en fin de compte, c'est une politique climatique. Les deux vont ensemble. Et ça me surprend encore aujourd'hui, en 2021, d'entendre le premier ministre dire, comme il l'a dit récemment, que, oui, oui, très bien, la lutte aux changements climatiques, j'en veux bien, mais il ne faut pas que ça vienne aux dépens de l'emploi. Bon, ça, c'est un peu... ça fait un peu années 70, là, mais le discours est mort il y a longtemps. Donc, il faut passer à autre chose.

Chanceux d'avoir l'hydroélectricité, oui, mais ce n'est pas une question de chance. C'était une politique publique très affirmée, très claire, qui avait été mise en place par le gouvernement de l'époque, par M. Robert Bourassa, contre vents et marées, parce qu'à ce moment-là on insistait beaucoup sur le nucléaire aussi, par exemple, et, vraiment, c'était grâce à la détermination de ce gouvernement-là qu'on est où on est maintenant. Donc, on n'est pas chanceux d'avoir l'hydroélectricité. C'était la politique publique éclairée, et c'est un peu ce qu'on demande maintenant aussi, d'avoir des politiques publiques éclairées. Les transports, l'électrification des transports, l'hydrogène vert, tout ça est très bien, là. On ne va pas discuter longuement là-dessus. Je pense que nos sommes bien d'accord là-dessus, mais, encore une fois, il faut aller au-delà des transports.

Comme j'ai dit au début, on a l'agriculture, on a l'industrie lourde, on a le bâtiment, on a l'efficacité énergétique en général. Tout ça, ce sont des domaines où on doit avoir une politique publique claire et ambitieuse sur ces enjeux-là, et c'est ce que, jusqu'à maintenant, je ne vois pas de la part de ce gouvernement. On nous dit que, bon, il y aura une mise à jour du PEV, du Plan pour une économie verte, et qu'on va annoncer d'autres choses bientôt. Très bien, bon, mais il y a un sentiment d'urgence que je ne détecte pas dans ce gouvernement, surtout que... quand ça vient d'en haut. On a vu encore ce matin... Encore ce matin, dans les nouvelles, dans les médias, on a le premier ministre qui nous dit... qui dit publiquement que les écologistes sont des pleurnichards parce qu'ils ne leur a pas parlé. Bien, ce genre de commentaire, je ne pense pas que ce soit nécessairement utile.

M. Charette : Naturellement, le collègue sait fort bien qu'on ne peut pas prêter d'intentions, et l'affirmation est totalement fautive.

La Présidente (Mme Nichols) : Oui, merci...

M. Charette : Le premier ministre n'a jamais dit ça, que les groupes environnementaux... des pleurnicheurs.

La Présidente (Mme Nichols) : Très bien, merci. Je vais... C'était quand même une citation, là, c'était... mais... C'était la citation d'un titre, là, mais je vais rappeler, là, aux parties de juste faire attention au vocabulaire utilisé. Merci.

M. Leitão : Très bien. Merci, Mme la Présidente. Donc, c'est ce qui circule dans les médias, mais, regardez, on va passer à autre chose, les cibles, 37,5 % de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2030. Cette cible-là avait été établie en 2016, je pense, ou 2015. C'est vrai qu'on est loin de ça. D'entre 2015 et 2020 on ne s'est pas approchés de cette cible-là pour toutes sortes de raisons. On pourrait en discuter longuement de pourquoi cela a été le cas, mais nous voilà maintenant rendus en 2021, et 2030, c'est dans neuf ans.

Le ministre nous a mentionné que ses programmes ou sa stratégie seront mis à jour annuellement pour nous indiquer le chemin qu'il nous reste à faire. Alors, ce que je lui suggère, c'est que, dans ce cas-là, je pense, ça serait une excellente idée si le gouvernement adoptait ce qui lui a déjà été suggéré par le député de Jonquière, mais aussi par son propre comité consultatif, un budget carbone où, justement, annuellement, on pourrait savoir exactement le chemin qu'on a parcouru et le chemin qu'il nous reste à parcourir.

Donc, l'idée d'un budget carbone, qui circule depuis un certain temps, et, encore une fois, ceux qui sont ici, dans cette salle, le député de Jonquière l'a bien déjà mentionné plus d'une fois, je trouve que c'est une excellente

idée, mais je pense que ça nous aiderait. Ça nous aiderait, collectivement, à atteindre nos objectifs si on avait une telle approche. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Alors, je cède la parole à M. le ministre pour cinq minutes en rappelant aux collègues de faire attention aux mots utilisés. Merci, M. le ministre.

M. Charette : Je fais toujours attention aux mots utilisés, mais merci pour le rappel. Bien, en fait, le but, c'est de ne pas répéter toujours les mêmes choses, mais l'approche, la rigueur qu'on s'attend du gouvernement actuel et qui est celle du gouvernement actuel, j'aurais aimé qu'elle soit celle des gouvernements passés. J'aimerais que le Parti libéral, éventuellement, fasse des propositions concrètes au niveau de la cible, notamment, parce que j'entends certaines des affirmations, là, provenant de sa formation politique, comme quoi la cible de 2030 n'est pas suffisamment ambitieuse, et j'aimerais que l'opposition officielle puisse clarifier sa position à ce sujet-là.

C'est une chose de dire : Bon, le gouvernement manque de leadership, nous, on ferait plus, on ferait mieux. Un, l'approche chiffrée dont je parlais tout à l'heure, ils ne s'en sont jamais prévalus. Mais, si, aujourd'hui, l'opposition officielle dit que le gouvernement manque de leadership, que sa cible de 2030 n'est pas suffisamment ambitieuse, j'aimerais savoir quelle serait la cible de l'opposition officielle qui, à ses yeux, serait suffisamment ambitieuse.

Et, surtout, une fois cette affirmation-là faite, je vais m'attendre à ce que la même démarche tout aussi rigoureuse soit faite et qu'elle soit leur démonstration. C'est-à-dire, une cible, c'est une chose. Déjà, ajouter des mesures précises, c'est rendre l'exercice un petit peu plus complexe, et les chiffrer, et les budgéter, c'est encore plus complexe. Donc, le jour où le gouvernement... non pas le gouvernement, mais où l'opposition officielle assumera son affirmation comme quoi il y a un manque de leadership, notamment par rapport à la cible de 2030, s'ils n'accompagnent pas cette affirmation-là des deux autres conditions, malheureusement, ce sera tout simplement un manque de rigueur et de crédibilité.

Pour le reste, j'insiste, les budgets records qui sont consentis actuellement à l'environnement ne l'auraient jamais été s'il n'y avait pas un appui et une motivation renouvelés et renforcés année après année par l'ensemble des membres du gouvernement, et son chef en premier lieu, c'est-à-dire le premier ministre. Donc, plus qu'honoré d'occuper cette fonction, parce que, oui, on vit à une époque où elle représente une importance encore plus grande, mais je suis surtout très honoré et soulagé d'avoir l'appui des collègues. Je pourrais me sentir très seul autour de la table si j'étais le seul interpellé et intéressé par ces enjeux-là, mais, au contraire, c'est un appui, là, qui est généralisé. Et, si on regarde... On parle de lutte aux changements climatiques, oui, mais il y a plusieurs mesures qui interviennent à ce niveau-là, que ce soit au niveau de la protection du territoire, où on a fait des pas de géant, que ce soit...

Tout à l'heure, je parlais de la gestion des matières résiduelles. Mine de rien, et plusieurs personnes n'en sont pas conscientes, mais la gestion de nos matières résiduelles, c'est une de nos principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, et un exemple qu'il ne faut pas retenir. En 2010, le gouvernement libéral de l'époque avait, main sur le coeur, dit : À partir de 2020, on n'enfouira plus — et c'est un exemple parmi tant d'autres — on n'enfouira plus de matières organiques, qui est une source très, très importante d'émissions de gaz à effet de serre. J'arrive en poste en 2019, pour ma part, comme ministre de l'Environnement. Je vois l'engagement qui avait été pris en 2010, et, entre 2010 et 2019, il n'y a strictement rien qui a été fait à cet égard-là, alors que la fin de l'enfouissement devait survenir dans l'année qui allait suivre.

Donc, j'aime bien les discours. Il faut en faire. Mais j'aime surtout quand ces discours-là se traduisent en actions. Et je parlais des aires protégées, un bilan totalement, totalement négatif du côté des libéraux, alors que la biodiversité est une façon de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Je parlais de la gestion des matières résiduelles, avec beaucoup d'engagements pris, mais aucune politique de la part des gouvernements précédents. Donc, c'est ce cycle-là, Mme la Présidente, qu'il faut casser, et c'est ce cycle-là qu'on a cassé avec la dernière élection, avec des programmes qui sont toujours bien pensés, mais surtout budgétés pour qu'ils puissent arriver à leurs résultats.

• (10 h 50) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Je cède la parole au député de Bourget pour la prochaine intervention.

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais revenir sur l'aspect d'écoanxiété dont on parle souvent. On dirait que c'est effrayant quand quelqu'un dit : Je ne suis pas écoanxieux ou je le suis, tout ça. C'est juste un mot, bon. Les gens ont le droit de dire qu'ils sont écoanxieux, puis je respecte ça, mais je pense qu'on a tort, au niveau médiatique, des fois, d'exploiter le mot ad nauseam, comme on dit en japonais. Je pense qu'il faut plutôt essayer de générer de l'action et de l'espoir, et c'est là qu'il est important, des fois, de choisir les mots qu'on prend.

Bien, des actions, là, bien, je vous donne des exemples, là. On parlait de la minière Osisko. Jusqu'à... de 2006 à 2015, il y a 150 avis de non-conformité, pas de conséquences. Je pense que, là, il faut être, dans ces cas-là, plus clair et plus directif. Une norme, c'est une norme. Une limite, c'est une limite. Il faut être souple. On ne peut pas appliquer ça aveuglément, mais il faut quand même être plus directif que ce qu'on a là.

On sait que, dans les années 2014-2016, au ministère de la Faune, Forêts, le MFFP, il y a 200 postes qui ont été abolis. Là, on parle de biologistes, botanistes, divers techniciens, agents de recherche et agents de protection de la faune. C'est un peu comme dans un bureau d'ingénierie, quand on décide de dire : Là, on devrait-tu garder ces gens-là? On laisse aller, on vient de perdre une expertise qui est assez difficile à retrouver. Il faut la rebâtir, mais rebâtir, ça a l'air de rien. On dit : Le MFFP, pourquoi on en parle ce matin? C'est là qu'on parle de biodiversité et d'agents de protection de la faune. Ça fait partie de l'environnement aussi.

Une autre chose, on dirait que ça passe sous silence, mais il y a eu le projet de loi n° 65, qui a été présenté, sur la consigne et le recyclage de façon générale, et là-dedans on voit que, bien, il y a huit provinces sur 10 qui ont

une, j'appellerais ça, consigne digne de ce nom. Bien, comment ça se fait qu'on n'en a pas, nous? Comment ça se fait qu'on n'en avait pas jusqu'à 2018? Ce n'est pas la faute du monde entier, ça, là, là. On a juste deux provinces au Canada qui n'en avaient pas, Manitoba puis le Québec.

Là, il y a eu un projet de loi, puis on se dirige vers ça. Juste les conséquences de ce qu'on a lu dans le passé, là, qu'on traîne encore... Le fait que le verre était mélangé au papier et au carton faisait en sorte que le papier et le carton sont contaminés avec le verre, se ramassaient en Chine à des prix dérisoires. La Chine ne veut plus l'avoir. On se ramasse en Inde à des prix dérisoires. Mais, quand ils vont être propres, plus propres, parce que ce ne sera jamais parfait, bien, on a des compagnies, comme Kruger et Cascades, qui ne sont pas... vraiment pas loin et qui vont être prêtes à les vendre.

Alors, ce sont des exemples de choses qu'on a mises de l'avant et qui sont là. Quand je parlais de clarté, pour mettre des choses claires et mettre des limites, GNL Québec, on a longtemps décrié ce projet-là sous toutes sortes de façons, mais je me souviens d'avoir eu une manifestation à mon bureau, et j'ai été jaser longtemps avec les gens, puis, à la fin, bien, ils sont partis, ils n'ont pas manifesté, puis je leur avait expliqué : Bien, on a mis des critères, on attend que les critères soient rencontrés ou pas rencontrés, laissons faire le processus. Et on l'a vu, c'était quoi, le processus. On a dit, entre autres, un des critères. Il faut qu'au niveau des gaz à effet de serre, au niveau mondial, que ça baisse et que ça soit clair et démontrable sur une longue période. Ça ne l'a pas été. La limite était là. C'est quand même plus efficace que ce qu'on avait auparavant, qu'on appelait un test climat. Un test climat, c'était plus qualitatif, tandis que, là, il y avait une limite claire. Alors, c'est quand même des choses beaucoup plus claires.

Une petite histoire que j'aimerais vous raconter... Un de mes emplois que j'ai eus, c'est d'être gestionnaire dans une usine de pâtes et papiers, et j'étais, entre autres, en charge de l'environnement, et je me suis dépêché à ne pas être le seul en charge de l'environnement. Je voulais que les gens opèrent de façon environnementale. Je ne voulais pas être le responsable de l'environnement, qui va dire oui ou non sur un projet. Je voulais que les gens pensent environnement. Et, quand on regarde tous les budgets qui sont dans les autres ministères, c'est là qu'on voit que l'argent n'est pas au ministère de l'Environnement, il est au ministère... Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Je cède maintenant, pour la série... Pour la troisième série d'interventions, je cède la parole au député de Jean-Lesage.

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je trouve ça spécial, d'entendre ce qu'il se passe aujourd'hui, d'être ici, à l'Assemblée nationale, entendre le Parti libéral du Québec venir critiquer le leadership du gouvernement caquiste sur les engagements pour l'environnement, pas tant que je trouve que les engagements du gouvernement sont suffisants, mais parce que c'est paradoxal. Tous les partis d'opposition, à part Québec solidaire, ici, ont du pétrole sur les mains.

Le Parti québécois a financé la fracturation d'un joyau écologique à Anticosti, a mis sur pied à grands frais publics la cimenterie McInnis, qui, aujourd'hui, est l'industrie la plus polluante au Québec. Le Parti libéral a prévu par loi la fracturation hydraulique, l'expropriation des gens par des compagnies pétrolières. En 15 ans, ils n'ont pas atteint la moitié des cibles de réduction de GES qu'ils s'étaient données. Puis les grands coups en avant qu'ils ont fait, ça a été à cause d'une crise économique en 2008.

Et là ils viennent ici pour critiquer un gouvernement qui, lui-même, dit : On a des cibles ambitieuses. Mais, dans le fond, les cibles que s'étaient données le Québec pour 2030, 37,5 %, bien là ils ont fourni un plan, l'année passée, qui vise à en atteindre juste 42 % de ce 37 % là, qui, lui, n'est même pas assez ambitieux, parce que le temps s'écoule et que la situation s'aggrave. Je n'en reviens pas. Je veux dire, c'est quand même assez hallucinant.

Puis l'autre affaire qui me fait complètement sursauter, c'est le fait que l'interpellation, là, aujourd'hui, elle est supposée parler, chers collègues, de l'absence de leadership du gouvernement caquiste dans la lutte aux changements climatiques et la nécessité de miser sur une économie verte pour la vitalité des régions du Québec, et je trouve qu'on ne parle pas beaucoup des régions. À Québec solidaire, évidemment, on a une vision pour faire contribuer les régions du Québec à la lutte aux changements climatiques.

Vous savez qu'il y a un sondage SOM, et je sais que le gouvernement aime beaucoup les sondages, il en fait faire pas mal, réalisé en avril 2021, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue... révélait que plus de huit résidents sur 10 souhaitent que la protection de l'environnement prime sur le développement économique, et qu'est-ce qu'on fait? On continue de traiter les régions comme des régions ressources, des endroits où on va pour, essentiellement, couper des arbres et extraire du minerai, mais il y a d'autres choses à faire, et il faut qu'on en parle. Il faut avoir une vision où ce n'est pas juste les centres urbains, avec le transport collectif, qui contribuent à la réduction des GES, mais c'est l'ensemble du Québec.

Parmi les choses qu'on peut faire pour aider à faire ça, bien, il y a le fait, d'abord, de demander puis de permettre aux régions puis aux localités de planifier la transition eux-mêmes, d'être parties prenantes de l'élaboration des plans de transition régionaux, qu'on n'ait pas juste des plans nationaux, puis qu'ils soient vraiment... qu'ils aient... que le gouvernement soit en soutien à ce qu'ils font, pas en train de leur dire qu'est-ce qu'ils vont faire, puis voyez ce qu'on a décidé qu'on allait faire pour vous, mais qu'il leur demande : Qu'est-ce que vous, vous voulez faire?

Puis, parmi ces solutions-là, ce qu'on entend, puis ça, ce qu'il faudrait appuyer, c'est la réduction des chaînes, revoir les chaînes d'approvisionnement pour avoir des circuits courts. Ce n'est pas normal qu'une tomate voyage autant. Les tomates voyagent, poussent en Abitibi, s'en vont dans un entrepôt à Montréal, retournent à Val-d'Or, pour aller sur... dans les tablettes d'une épicerie. Imaginez les GES perdus.

Une autre façon de faire une pierre deux coups, réduire les GES puis aussi, disons, rendre le fait de vivre en région plus attractif, c'est d'avoir des services publics de proximité. Quand tu es obligé de faire des heures de route

pour aller à un rendez-vous médical ou même pour accoucher, c'est non seulement terrible d'un point de vue humain, du point de vue de la santé puis la détresse que ça engendre, mais, en plus, ça crée des GES. Avoir des services de proximité, réduire les chaînes d'approvisionnement pour les marchandises, mais aussi pour l'obtention de services publics...

J'aimerais aussi parler au gouvernement du concept de FabRégion, qui est de plus en plus en vogue et qui vise à rendre indépendantes les régions de tous les produits manufacturiers. Alors, une FabRégion, ça veut dire quoi? C'est une région qui regarde qu'est-ce qu'on importe régionalement et qu'on pourrait créer ici, qu'on pourrait produire ici pour éviter les GES puis, en même temps, bien, nourrir et diversifier l'économie locale pour qu'on ne soit pas toujours dépendants seulement d'une ou de deux industries, comme ça arrive trop souvent. Et ça contribuerait, justement, à l'épanouissement puis à l'attractivité des régions, mais à l'occupation du territoire au Québec.

C'est quelque chose d'assez grave quand j'entends le ministre de l'Environnement minimiser son inquiétude par rapport aux changements climatiques. Quand le premier ministre faisait des points de presse sur la COVID, il disait : Je suis inquiet, et, paradoxalement, c'était un peu rassurant de voir qu'il prenait acte de la gravité. J'aimerais avoir un ministre de l'Environnement qui nous dit qu'il est inquiet pour l'avenir et qu'il va agir véritablement. Merci, Mme la Présidente.

• (11 heures) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. La parole est au ministre pour cinq minutes.

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Peut-être, prendre la balle au bond, là, sur quelques-uns des éléments mentionnés par le collègue. En novembre dernier, lorsqu'on a présenté le plan de mise en oeuvre et le plan qui est la politique-cadre, en quelque sorte, le Plan pour une économie verte, de façon très, très transparente, on a nous-mêmes admis qu'on avait identifié 42 % du travail à réaliser sur la prochaine décennie. Et déjà, bien, certains s'inquiétaient, parce que, sans explication, je comprends que certaines personnes peuvent s'inquiéter, mais déjà je me suis empressé de parler d'une excellente nouvelle, compte tenu qu'on avait enfin un plan de match, une feuille de route claire à suivre et qui nous dictait, en quelque sorte, les approches à retenir pour la prochaine décennie.

Ce que je mentionnais à l'époque, c'est que ce 42 % va très rapidement progresser, on va parler de 45 %, éventuellement, 50 %, 55 %, 70 %, 80 %, 90 %, 100 % en 2030. Et, à moins d'une année du dévoilement... en fait, le dévoilement date de moins d'une année, on est presque à une journée près ou à quelques jours près du dévoilement qui a eu lieu l'année dernière, on était à 42 %, on est à 48, ou à peu près, pour cent aujourd'hui. Donc, en une année, à travers la réglementation qui a été adaptée, à travers différentes mesures qui ont été initiées par d'autres acteurs, aussi, on arrive au 48 % qui me permet aujourd'hui d'être encore plus optimiste que je ne l'étais l'année dernière.

Donc, si, à neuf ans de l'échéancier, on est à, plus ou moins, 50 % du travail identifié et surtout budgété — il ne faut jamais oublier cet élément-là — oui, on peut se dire qu'on aura, en 2030, atteint notre cible pour la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Et ce sera la première fois, au Québec, qu'on y parvient, et sans doute, malheureusement, parce que, oui, c'est malheureux, mais on sera encore, sans doute, en 2030, un des rares États dans le monde à avoir atteint notre cible.

Maintenant, le collègue dit que la cible n'est pas suffisamment élevée. C'est là où Québec solidaire a un défi de crédibilité à relever. Je vois, ces dernières semaines, Québec solidaire se rapprocher de groupes qui misent sur une carboneutralité pour 2030, donc carboneutralité en neuf ans. Donc, lorsque Québec solidaire porte voix à ces revendications-là, en termes de crédibilité, malheureusement, on tombe à zéro. On a entendu parler, à Québec solidaire, d'une cible à 65 %, aussi, au fil des ans, on les a entendu parler d'une cible à 45 %. Bref, ils semblent dire oui à tous les groupes qu'ils rencontrent. Mais la véritable cible de Québec solidaire, à ce moment-ci, personnellement, je ne la connais pas. Si elle devait être plus élevée que 37,5 %, c'est leur droit. Ils devront être crédibles dans leur démarche. À travers la même explication que j'ai faite au collègue de Robert-Baldwin, si, un jour, Québec solidaire arrive avec une cible plus élevée que 37,5 %, ils devront nous dire quelles seront les mesures, chiffrer ces mesures-là et chiffrer quel sera le budget nécessaire pour réaliser ces mesures-là. Juste dire 45 %, 65 % ou 100 %, ça ne fait strictement aucune différence parce que, malheureusement, c'est l'approche qui a été retenue par trop de gouvernements à travers le monde, se limiter à identifier une cible mais sans identifier comment y parvenir. Donc, je serai très, très intéressé, dans les prochains mois, prochaine année, qui sait, de voir quelle sera la cible officielle de Québec solidaire et surtout comment la budgéter.

Moi, je peux vous dire que, pour atteindre le 37,5 %, on a déjà 7 milliards, ou à peu près, là, 6,7 milliards dans le PEV pour les cinq premières années de la démarche, qui sont confirmés, le premier ministre le répète souvent, avec plus de 50 milliards — donc, 6,7, plus plus de 50 milliards — de dollars au niveau des transports collectifs, des engagements financiers, là, qui n'ont pas d'équivalent pas le passé. Donc, on est à plus ou moins 60 milliards de dollars pour 37,5 % de réductions. Donc, j'ai hâte de voir le montage financier d'une cible que Québec solidaire pourrait nous présenter éventuellement. Et, si cet exercice-là n'est pas fait, malheureusement, je le mentionne et je suis obligé de le répéter, c'est un exercice qui n'aura aucune crédibilité.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Alors, je cède la parole au député prêt à interagir, le député de Masson.

M. Lemay : Merci, Mme la Présidente. Donc, c'est à mon tour de prendre la parole ici, dans cette interpellation du vendredi, sur un sujet qui me passionne, Mme la Présidente. Et, vous savez, l'environnement, ce n'est pas juste la réduction des gaz à effet de serre, mais c'est aussi la santé de nos forêts, la qualité de notre eau, la qualité de notre sol. Puis, ça, le député de Jean-Lesage, il doit être content de le savoir, parce que ça a un impact directement dans toutes les régions du Québec. Alors, ceci étant dit, ce n'est pas juste les rejets atmosphériques, comme que je l'ai mentionné, mais, avec une vision plus large, on peut faire attention à notre consommation.

Et pourquoi que je parle de ça? C'est parce qu'il faut qu'on évite à tout prix le gaspillage. Il faut qu'on évite aussi de faire l'enfouissement. Donc, si on peut faire un réel... avoir un réel impact sur nos matières résiduelles, c'est le but visé. D'ailleurs, c'est ce que RECYC-QUÉBEC préconise, le zéro déchet. Donc, on veut avoir la fin... on veut avoir nos mains concentrées sur le résidu ultime.

Alors, comment on peut y arriver? Bien, c'est simple, on a juste à mettre en place le principe des 3RV, donc, vous le savez, c'est la réduction à la source, ensuite on parle de réemploi pour arriver au recyclage ainsi que la valorisation et, à la fin, l'élimination. Donc, on l'a mentionné, c'est ça qui est visé, tout le monde est d'accord, même le député de Jean-Lesage est d'accord avec ça.

Vous savez, on a agi, justement, sur les impacts réels avec notre environnement, d'ailleurs, en matière de gestion résiduelle, parce que le ministre de l'Environnement a déposé un projet de règlement, le 13 octobre dernier, qui vise, justement... c'est le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, qui vise notamment la responsabilité élargie des producteurs. Donc, c'est une bonne nouvelle. Il est en prépublication, donc, si vous voulez aller le consulter, c'est sur la *Gazette officielle*.

Alors, puisqu'on fait... bien, moi, je vais vous parler aussi d'une autre initiative qu'on a faite, Mme la Présidente, ici même, dans cette commission-là. On a participé au mandat d'initiative sur le recyclage du verre, donc c'est une bonne nouvelle. Ce mandat d'initiative là a fait en sorte qu'on avait plusieurs raisons pour se pencher... on voulait, justement, éliminer l'enfouissement systématique du verre comme matière de recouvrement journalière, c'était un des principes qui nous... visait, et, à la conclusion du mandat, on avait une série de recommandations qu'on a faites pour favoriser, notamment, l'économie circulaire en matière de recyclage du verre. Mais, pour y arriver, on a parlé, le député de Bourget l'a mentionné tout à l'heure... un système de consigne élargie. D'ailleurs, il y a un projet pilote dans plusieurs régions du Québec. Je dis «plusieurs»... quelques endroits, mais j'ai la chance d'en avoir un dans ma circonscription, à Terrebonne. Donc, ceux qui veulent y aller, je vous invite à l'utiliser, c'est déjà en fonction. À la suite du projet pilote il y aura l'implantation des points de collecte partout sur le territoire du Québec.

On l'a mentionné avec le projet de règlement sur la responsabilité élargie des producteurs, on veut aussi avoir... soutenir toutes les initiatives sur l'écoconception. Et on a aussi suggéré de faire la réduction d'emballage, le réemploi, l'interdiction de l'enfouissement du verre, l'encouragement de développement de débouchés locaux du verre. Bref, il y a plusieurs recommandations qui sont issues de ce mandat d'initiative.

Ce qu'on a fait aussi, c'est que... et on a sorti un plan d'action, dans le fond, suite à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, et, avec ce plan d'action là, on l'a accompagné de mesures financières de 140 millions. Donc, M. le ministre de l'Environnement le mentionnait tout à l'heure, c'est beau d'avoir des cibles, mais il faut aussi avoir les moyens d'y parvenir. Donc, c'est ce que nous avons fait, Mme la Présidente.

Avec ce plan d'action là, on peut soutenir des projets... plusieurs projets, là. On a des projets, en février 2020, qui sont sortis, là, pour accompagner, justement, les centres de tri, on parle de ça, là, 30,5 millions, dans leur transition. On a aussi 42 autres projets qui visent l'amélioration de la performance du Québec en matière de débouchés sur le recyclage des matières résiduelles. Et on a aussi d'autres programmes avec RECYC-QUÉBEC, des aides financières, là, de 14 millions, pour divers programmes. Bref, je pourrais vous faire cette liste-là, mais on va arrêter, je ne vous donnerai pas le détail du 140 millions au complet.

Mais ce qu'on a fait aussi, c'est qu'on a une stratégie de valorisation de la matière organique. Et, dans cette stratégie-là, elle est sortie en juillet 2020, c'est un budget total, là, on parle... c'est des grands chiffres, là, mais c'est 1,2 milliard qui vont être consacrés, d'ici 2030, là, pour la mise en oeuvre de la stratégie attendue. Puis ça, c'est attendu autant du monde municipal que les entreprises privées. Parce que c'est des cibles ambitieuses, quand même, quand on parle de matière organique. Donc là, il y a plusieurs initiatives qui en découlent, là. Bien là, je vais manquer de temps pour toutes les mentionner, Mme la Présidente.

Mais, à part de ça, il y avait d'autres mesures qui ont été mises dans le marché du... cadre de notre plan sur les matières résiduelles. On parle de 9,6 millions pour des projets pour détourner, annuellement, 48 000 tonnes de matière organique, optimisation du réseau d'écocentres québécois, 14 320 000 \$, 8,8 millions pour stimuler des projets d'économie circulaire, dont la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et l'écoconception. Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 10) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Pour cette quatrième série d'interventions, je cède la parole au député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Merci, Mme la Présidente. Donc, on poursuit. Je dois vous dire que le député de Jean-Lesage avait raison sur une chose, une chose, une chose, et c'était que, jusqu'à son intervention, on n'avait pas beaucoup parlé de... on n'avait pas parlé, point, de région. Mais, il avait raison, et ça fait partie aussi de l'interpellation, on voulait parler de ça. Évidemment, dans notre plan de match, ça aurait été maintenant qu'on arriverait à parler de région. Et donc, parlons de région.

Plusieurs choses. Mais, principalement, nous reconnaissons tous, le Québec a une géographie particulière. Nous sommes 8,5 millions, à peu près, sur une très grande surface, une très grande géographie. Donc, nous avons quelques points, quelques centres urbains très importants et où se concentre la plupart de notre population, et, pour le reste de la géographie du Québec, nous avons relativement peu de population sur un vaste territoire. Ça pose des questions, ça pose des enjeux particuliers quant au développement économique régional.

Ça a toujours été une préoccupation de tous les gouvernements qui se sont succédé. Et cet enjeu-là du développement économique régional, de l'occupation du territoire est encore plus pertinent, cet enjeu-là, quand on parle, en même temps, de crise climatique et de la nécessaire transition énergétique. Cela va avoir, il ne faut pas se le

cache... que la transition énergétique qui est en train de se faire un peu partout sur la planète et aussi au Québec, cette transition énergétique là va avoir des répercussions très concrètes et très importantes sur certaines économies régionales telles que nous les connaissons présentement.

Donc, il va falloir que, dans le plan de transition énergétique, dans le Plan pour une économie verte... C'est pour ça que nous avons toujours mentionné, et je reviens encore à l'histoire, que le leadership doit venir d'en haut, doit venir du premier ministre et, après, se déclinier. Il doit y avoir quelqu'un en haut de la pyramide qui coordonne tout ça. Il faut coordonner, il faut s'assurer que tout ça est très bien coordonné. Parce que, sinon, ce qu'on vit présentement, notamment en Europe, on peut voir ça comme étant un avant-goût de ce qui pourrait nous arriver ici, si on ne planifie pas bien nos affaires. C'est-à-dire, il y a une véritable crise énergétique, surtout en Europe, où on voit que les prix augmentent rapidement et on voit que ce sont les régions, dans certains pays de l'Europe, qui sont le plus frappées par cette crise énergétique, parce que ça n'a pas été bien planifié, leur affaire.

Donc, nous, il faut qu'on planifie ça comme il faut, il faut qu'on commence d'ores et déjà à penser comment est-ce qu'on peut accompagner les régions dans la transition, la nécessaire transition vers une économie beaucoup plus sobre en carbone. Donc, il faut que l'État mette en oeuvre toutes sortes de programmes, d'incitatifs, de réglementation pour aider les régions. Et il faut aussi que l'État apprenne à mieux incorporer, à mieux écouter les régions elles-mêmes. Ce n'est pas toujours à Québec ou à Montréal qu'on trouve toutes les solutions et que tout est... c'est là que la science infuse se situe, là seulement. Donc, il faut qu'on écoute ce que les régions nous proposent qu'on fasse en tant que gouvernement.

Et c'est pour ça qu'on a besoin d'un véritable superministère, enfin, un organisme quelconque, pour s'assurer que cette coordination se fasse. Parce qu'encore une fois, on a l'avant-goût... C'est rare qu'on puisse avoir ça, dans l'histoire, de pouvoir observer ce qu'il se passe en temps réel dans un certain endroit et voir que ça va arriver chez nous, si on ne se prépare pas. Et, jusqu'à maintenant, je ne vois aucune préparation pour faire face à cette transition énergétique qui aura un impact très important sur la vie des personnes dans les régions du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Je cède la parole à M. le ministre.

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Parfois, on ne voit pas parce qu'on ne veut pas voir. Parce que les signaux sont quand même assez clairs dans le cas présent. Donc, si le collègue ne veut pas les voir, c'est libre à lui. Mais, dans les faits, je l'invite à lire le Plan pour une économie verte, je l'invite à lire le plan de mise en oeuvre. Il est non seulement question des régions, à travers tout ce qui est énergie renouvelable, parce que c'est beaucoup là qu'elles pourront être produites, mais il est aussi question de transition juste. Parce que le collègue a parfaitement raison, et je sais que c'est un thème qui est cher, là, au collègue de Jonquière également, il y a de grands bouleversements qui vont se vivre à l'échelle planétaire, en matière d'emploi, en matière de développement, aussi, des régions.

Et, déjà, vous allez me permettre une petite parenthèse. Sans minimiser, là, l'importance de s'y attarder, la transition énergétique au Québec sera beaucoup plus facile à gérer et beaucoup plus douce que dans d'autres pays ou d'autres territoires qui reposent largement, au niveau économique, par exemple... des énergies fossiles. On n'a pas ce défi-là parce qu'on n'a pas beaucoup de travailleurs qui y travaillent. Je ne dis pas qu'il ne faut pas s'occuper de celles et ceux qui y travaillent, mais ce n'est pas comme sur certains territoires ou dans certains pays, où une large... ou des dizaines ou des centaines de milliers de personnes travaillent dans cette industrie-là. Dans certains cas... et c'est la situation qui prévaut en Europe, dans certains pays, aujourd'hui. On entend parler de l'Australie, notamment, qui est plus ou moins réticente à s'engager fermement, parce qu'elle a beaucoup, beaucoup de travailleurs, dans son cas à elle, dans l'industrie du charbon. Nous, bien, on n'en a pas du tout. Donc, je ne dis pas qu'il n'y a pas de défi, mais on n'est pas dans une situation, là, qui est celle d'autres États et pays à travers le monde. Mais, ceci dit, il faut s'occuper de transition juste, ça fait partie du Plan pour une économie verte.

Et, d'ailleurs, il y a quelques semaines ou quelques... même quelques jours, je pense que ça fait moins de deux semaines, avec mon collègue au Travail, on a pu annoncer une première démarche au niveau de la formation. Donc, on s'inscrit déjà dans cette démarche-là de transition juste. Je ne veux pas que les collègues pensent qu'on s'arrête là, mais c'est un premier pas qui a été initié, là, il y a quelques jours à peine. Et ce qui est fascinant, dans ce domaine de la transition juste, c'est qu'on a et le patronat et les syndicats qui ont développé une vision relativement homogène. Donc, souvent, ce sont deux groupes qui ont des visions bien opposées, dans bien des dossiers, sur bien des sujets, mais, dans ce cas-ci, on peut travailler autour d'une même table et avec le patronat et avec les syndicats. Je les ai, d'ailleurs, rencontrés à ce sujet-là, pas plus tard que la semaine dernière, on s'est promis une autre rencontre, dans les prochaines semaines, pour, justement, tracer la voie sur les étapes à venir. Donc, oui, une première qui a eu lieu, mais on se rencontre pour voir à travailler quelles seront les prochaines. Mais ça, c'est aidant, puis ça fait partie de la particularité du Québec auquel on est tous attachés, c'est de voir... sur certains enjeux qui peuvent être sensibles, on arrive à fédérer des gens qui, sur d'autres, sont en opposition complète.

Donc, première démarche annoncée il y a quelques jours à peine, une autre rencontre pour donner suite à tout ça, dès les prochaines semaines. Et, je le répète, le plan pour une mise... c'est-à-dire le Plan pour une économie verte et le plan de mise en oeuvre vont se développer graduellement, de façon très organisée, au cours des prochaines années, pour atteindre les objectifs de 2030. Mais c'est un volet qui est couvert, c'est un volet pour lequel on accorde aussi beaucoup d'importance.

Les régions, maintenant, et c'est là où il faut les aborder et il faut travailler avec les régions de façon particulière, hein, parce qu'il y a des visions qui peuvent s'opposer, sur l'exploitation de nos ressources naturelles, par exemple. On l'a vu dans le cas de la foresterie, mais également le dossier de GNL a été aussi, en région, vu

comme étant un sujet sensible, parce qu'il y avait des opposants, mais il y avait aussi des partisans très affichés. Donc, c'est une vision qui est celle du gouvernement, c'est-à-dire de travailler avec les régions pour s'assurer qu'on arrive aux meilleurs résultats possibles.

• (11 h 20) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Je cède la parole à la députée de Jean-Talon.

Mme Boutin : Merci, Mme la Présidente. C'est vraiment un privilège pour moi d'être ici aujourd'hui pour discuter des changements climatiques et le leadership qui est nécessaire, justement, pour adresser cet enjeu-là. Il n'y a pas beaucoup de monde qui le savent, mais moi, il y a 10 ans presque exactement, je travaillais pour un think tank en développement durable, principalement dans la filière des changements climatiques, puis j'ai eu l'opportunité de contribuer à trois rapports, dont un qui était un plan pour une transition vers une économie verte, un plan pour l'adaptation aux changements climatiques puis aussi un rapport sur le coût des impacts en changements climatiques. J'étais très préoccupée par cette question-là. Pendant 10 ans, je l'ai été. J'étais surtout préoccupée par l'inaction des gouvernements. Parce que l'objectif de ce think tank là, qui était la table ronde nationale sur l'économie et l'environnement, était d'influencer les gouvernements puis les pousser à agir et surtout à se saisir de cette opportunité-là de commencer une transition énergétique, pas seulement d'un point de vue environnemental, mais d'un point de vue économique. Puis j'aurai l'occasion d'en parler dans mon deuxième bloc.

J'aimerais revenir un petit peu dans le passé, parce que j'ai l'occasion de le faire, puis c'est plus fort que moi. M. le ministre l'a mentionné tout à l'heure, tu sais, le leadership, ça passe par des actions concrètes, par un plan qui est crédible, pragmatique, mais par des budgets. Donc, j'aimerais revenir sur cette question-là parce qu'on l'a à peine effleurée, puis moi, bien, j'aime les chiffres puis je pense que mon collègue de Robert-Baldwin le sait également, on a l'occasion de travailler sur la Commission de l'administration publique, et puis c'est quelque chose que j'aime regarder.

En 2020, dans le budget 2020, tu sais, on a accordé un budget qui est historique, quand même. C'est sûr que l'enjeu est immense, immense. C'est sûr qu'on va capitaliser sur notre avantage comparatif d'hydroélectricité. On a quand même mis 6,7 milliards de dollars sur cinq ans pour les changements climatiques, toute la transition qui va être nécessaire, et, de ce 6,7 milliards là, il y a 3,6 milliards qui est destiné à l'électrification des transports — peut-être que je me trompe-là, mais... — à l'électrification des transports, qui, justement, sont responsables de 43 % des émissions. Ça, c'est du jamais vu.

Puis, en termes de comparaison, je suis retournée dans le passé, parce que le collègue de Robert-Baldwin était quand même le ministre des Finances, dans ce temps-là, donc il faut le mentionner, le ministre l'a un petit peu mentionné, là, il y a eu une diminution de 5 % du budget du ministère de l'Environnement sur 10 ans. En 2016, c'était une diminution de 3 %. Puis ça, c'est traduit... Parce que, tu sais, c'est sûr que, si on ne met pas le budget, pas les actions concrètes, qu'est-ce qu'il se passe avec les émissions? Au même moment, en 2014 et 2017, il y a eu une augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Québec. Donc, c'est quand même important.

Puis là je suis allée creuser encore un petit peu plus, puis là je ne veux pas m'étaler dans les chiffres, là, mais ils avaient quand même, tu sais, un bon tableau des revenus liés au Fonds vert, qui était sur 2013 et 2020, des revenus, à peu près 4,4 milliards de dollars, puis, bon, c'était sur 10 ans. Nous on est... notre 6,7, il est sur cinq ans; eux, c'était sur 10 ans. Puis de ce... des sommes qui allaient être affectées sur 10 ans, bon, j'ai vu un, tu sais... pour 2018, là, un programme qui était bonification de Roulez vert, un programme qui touchait les transports, pour un montant de 92 millions sur 10 ans. J'étais quand même surprise, là, parce que c'est un montant qui est vraiment, vraiment très petit, comparativement aux 3,6 milliards de dollars qu'on va accorder, puis ça, c'est en dehors du 55 milliards de dollars, dans les prochaines années, pour tous les projets de transport collectif, qu'on va faire. Puis ça c'est, encore là, du jamais vu.

Là, il ne me reste pas beaucoup de temps, puis, encore là, c'est plus fort que moi, il y a un autre projet que je veux parler, parce que, moi, ce projet-là, c'est venu me chercher dans mon cœur, puis il y avait seulement deux partis qui étaient contre ça, puis c'était la Coalition avenir Québec et Québec solidaire, puis c'était la cimenterie McInnis, que le gouvernement... c'était sous le gouvernement Marois, qui avait financé ça, mais supporté par le Parti libéral, plus de 400 millions pour créer 400 jobs. Là, on parle d'un million par tête, par employé. Puis c'est probablement l'un des projets les plus polluants dans l'histoire du Québec pour créer des emplois, c'est... Ciment McInnis, on le sait, ils s'étaient engagés, bon, à utiliser de la biomasse forestière, améliorer leurs procédures, mais, tu sais, il n'y a rien qui a été fait. Au contraire, Ciment McInnis est devenu... bien, en 2023, ce sera le plus grand pollueur du Québec. Mais les émissions ont augmenté, et c'est devenu l'un des plus grands pollueurs du Québec. Donc, ça, je voulais le mentionner, parce que non seulement c'est devenu un des plus grands pollueurs du Québec, mais le gouvernement du Québec a perdu ses fonds. Donc, on parle d'une perte de plus de 400 millions. C'est quand même une honte.

Puis je voulais qu'on en parle parce que je veux passer le message que plus jamais, au Québec, maintenant, dans l'avenir, il ne faut investir dans des projets comme ça qui non seulement n'ont pas leur raison d'être, économiquement parlant, mais qui n'ont pas leur raison d'être environnementalement parlant. Puis là je parle au nom des citoyens de mon comté de Jean-Talon, qui seraient contents de m'entendre dire ça, mais je pense qu'il y a beaucoup de gens au Québec qui voudraient qu'on aille vers une transition énergétique, là, responsable, puis qu'on évite ce genre de projet là. Alors, c'était mon premier bloc. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Pour cette cinquième série d'interventions, je cède la parole au député de Jonquière.

M. Gaudreault : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je veux saluer, évidemment, tout le monde qui est ici, incluant les équipes qui accompagnent le ministre. C'est la dernière rencontre qu'on a avec le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant la COP26, on ne peut quand même pas ne pas en parler. C'est la rencontre internationale sur les changements climatiques la plus importante depuis l'Accord de Paris, de 2015, et on n'a rien entendu du premier ministre sur ses intentions quant à la COP26, lors du discours inaugural qui visait, au fond, à faire quoi, à mettre le compteur à zéro pour lancer une nouvelle vision, soi-disant, de ce gouvernement. On ne sait toujours pas quelle offre aura à faire le gouvernement.

Moi, je ne veux pas que le Québec arrive les mains vides à la COP26, qui a trois grands objectifs, cette fois-ci, Mme la Présidente : augmenter les efforts de chacun des 200 quelques pays, là, qui participent à la COP26, augmenter les efforts de réduction de gaz à effet de serre; augmenter les efforts en matière d'adaptation aux changements climatiques; et d'augmenter la contribution des pays industrialisés, des pays du Nord, envers les pays du Sud, essentiellement, qui sont plus... qui n'ont pas les mêmes moyens que les pays du Nord et qui sont les plus touchés, les plus vulnérables aux changements climatiques, mais qui n'ont pas les moyens que nous avons, au Nord, et qui n'ont pas non plus la même responsabilité tant qu'aux émissions de GES historiques et actuelles, donc augmenter la contribution des pays du Nord aux pays du Sud.

Je sais que le gouvernement va dire : Ah! on a annoncé qu'on va mettre fin aux hydrocarbures; ah! on a annoncé qu'on va soutenir l'électrification des transports; ah! on a annoncé un pôle en hydrogène; ah! on a annoncé la vente d'hydroélectricité à New York, à l'État de New York, puis au Massachusetts. Probablement qu'il va dire aussi : Ah! on va faire un troisième lien le plus vert possible. Ça, je n'ai pas si la députée de Jean-Talon en a parlé également à ses concitoyens, là, parce que je ne suis pas sûr que c'est un projet qui est tout à fait vert. Mais tout ça, là, c'est des choses qui sont déjà connues. Il y a un peu de «rebranding» à travers ça, hein? Quand on parle de la recherche puis l'innovation sur l'hydrogène, on le savait déjà. L'électrification des transports, le plan le plus ambitieux en électrification des transports, c'était le gouvernement du Parti québécois. L'exportation d'énergie aux États-Unis, on le savait aussi.

Au Parti québécois, on a fait, dans les derniers mois, notre travail. On est les seuls à avoir fait un travail des plus rigoureux, les plus sérieux. Et j'aimerais avoir une réponse du ministre, à savoir s'il va le mettre, nos... chacune de nos propositions, dans sa besace à la COP26 la semaine prochaine.

Budget carbone : comité scientifique consultatif est d'accord avec ça; aujourd'hui, éditorial de *La Presse* qui dit que c'est une bonne idée pour faire le suivi de l'atteinte de nos cibles.

1 % du PQI en verdissement de nos infrastructures : le gouvernement est prêt à mettre 10 milliards dans un tunnel; moi, je demande 1 % de 138 milliards sur 10 ans, il me semble, ce n'est pas si pire, en verdissement de nos infrastructures.

S'assurer que nos compétences du Québec soient respectées : c'est absurde que le ministre fédéral, Steven Guilbeault, le nouveau ministre, nous dise que, malgré que ce gouvernement a dit non à GNL Québec, le fédéral continue d'évaluer ce projet. Donc, avoir toutes nos compétences en matière d'environnement au Québec.

Transition juste : j'ai fait adopter une motion unanime, ici, j'ai déposé un projet de loi, hier, qui a été plus que salué, qui a été appuyé par le plus grand syndicat du Québec en termes de membres, la FTQ, 600 000 membres. Je pense que ce gouvernement sous-estime les impacts de la transition que ça représente pour les travailleurs et travailleuses que moi, je fréquente quotidiennement dans ma circonscription. Oui, on n'est pas une économie basée sur le pétrole, mais la transition aura des impacts sur les milieux de travail partout à travers le Québec.

Dernière proposition, puis, je veux dire, ce n'est pas des pleurnicheries, là, c'est une proposition hyperconcrète, c'est d'avoir le siège social de la nouvelle institution internationale en finances durables à Montréal. Alors, ça, il me semble que c'est un autre élément important qui peut entrer dans ce que... dans la dot que le Québec peut offrir, à l'échelle internationale, à la COP26, qui est la semaine prochaine. Je n'ai pas entendu le premier ministre là-dessus. J'aimerais entendre le ministre là-dessus puis j'aimerais surtout sentir une ambition que le Québec arrive à l'échelle internationale à Glasgow comme étant le plus grand leader dans la lutte contre les changements climatiques.

• (11 h 30) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. La parole est au ministre.

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Je salue à chacune des fois... parce que ça fait changement, là, des propos de l'opposition officielle et de la deuxième opposition. Avec le Parti québécois, on a toujours des propositions concrètes. On n'est pas tout le temps d'accord, mais, au moins, on a des sujets concrets, ce qui n'est pas le cas des deux autres oppositions.

Peut-être essayer de rassurer le collègue. Discours inaugural, le premier ministre a quand même réservé une bonne partie de son discours à la transition énergétique, au défi climatique. Mais, si le collègue s'attendait à ce que le discours inaugural ou d'ouverture reprenne tout ce que le premier ministre va dire à Glasgow, bien, il ne resterait plus grand-chose à dire au premier ministre à Glasgow. Donc, je rassure le collègue, on ne s'y rend pas les mains vides. Il y a de beaux engagements qui seront pris... qui vont réitérer toute l'importance que le gouvernement accorde à ces enjeux-là.

Je sais qu'au niveau objectifs cette COP a établi ses priorités. On ne parle pas assez d'adaptation aux changements climatiques, c'est vrai. C'est la raison pour laquelle, dans le PMO, dans le PEV, on en a fait une section. C'est la raison pour laquelle des sommes assez importantes sont dédiées dorénavant à ces enjeux-là. C'est la raison pour laquelle notre collègue à tous, la ministre responsable de l'aménagement du territoire du MAMH, va aussi présenter une politique sur l'enjeu de l'aménagement, qui est au coeur de cette nécessité de s'adapter aux changements climatiques. Contribution pour les pays du Sud, on aura, je pense, des éléments à confirmer. Bref, sur les objectifs de la COP, le Québec va faire bonne figure très, très certainement.

Budget carbone, on a eu l'occasion d'en discuter, ça ne fait pas partie du plan de mise en oeuvre, ce n'est pas la stratégie que l'on préconise à ce moment-ci. Dans l'avenir, les prochains gouvernements pourront toujours se raviser, mais, dans la stratégie actuelle, ça ne fait pas partie de nos intentions pour une raison assez simple, c'est que 80 % de nos émissions sont déjà couvertes par le marché du carbone, qui impose, justement, un plafonnement, qui impose des réductions qui sont bien ciblées. Donc, le budget carbone se retrouve en grande partie dans notre propre marché du carbone.

Au niveau du verdissement, je suis en accord avec le collègue, c'est un élément qui est très important. Je l'invite à regarder le PEV à ce sujet-là. On a 110 millions qui est prévu au PEV pour des mesures de verdissement. La réglementation, les programmes qui vont en découler, par contre, ne sont pas encore annoncés. On y travaille pour les prochains mois, mais déjà les argents y sont. Donc, le collègue parle de 1 %, moi, je dis 110 millions, on arrive sans doute dans des eaux, là, relativement semblables.

Je vais vite parce que c'est à l'image de l'intervention du collègue, c'est des propositions concrètes. Transition juste, je l'ai mentionné au collègue de Robert-Baldwin, on y travaille, c'est bien certain. Je comprends toute l'importance de cet enjeu pour le collègue de Jonquière, pour sa région mais pour bien d'autres régions du Québec aussi.

Le seul élément sur lequel on n'a aucun, aucun contrôle dans les points soulevés par le collègue, c'est le fameux siège social de cette instance que l'on souhaite tous voir s'établir à Montréal. Il faut savoir que le gouvernement du Québec est très actif dans ce dossier-là. Il y a plusieurs engagements financiers qui ont été confirmés. On appelle ça un bouquet de bienvenue, en quelque sorte. Donc, le gouvernement du Québec qui y a contribué, le ministère des Relations internationales, le premier ministre lui-même a fait plusieurs interventions en haut lieu à ce niveau-là. On le souhaite. On le souhaite, mais, malheureusement, la décision ne nous revient pas. C'est une instance internationale, là, qui aura à se décider dans les prochains jours, les prochaines semaines à ce niveau-là. Il y a plusieurs grandes villes à travers le monde qui sont candidates. La concurrence, elle est féroce, mais on n'a retenu aucun moyen à ce niveau-là. On le souhaite vivement parce que ce serait une belle carte de visite pour Montréal, pour le Québec en entier, mais malheureusement... C'est sans doute, de tous les points mentionnés par le collègue, le seul sur lequel on mise fort, mais la décision ne nous revient pas.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Jean-Talon.

Mme Boutin : Mme la Présidente, la discussion devient de plus en plus intéressante. Puis ce que j'aime, c'est que, bon, de plus en plus, on veut... d'autres partis que le nôtre veulent faire des propositions concrètes, là. J'apprécie beaucoup ça. Je pense qu'on ne peut plus être divisés sur cette question-là, c'est complètement ridicule, là, il en va de la survie de l'humanité, là. À la limite, il faudrait avoir des discussions, puis j'espère que COP26 va être... je ne veux pas être cynique, là, mais qu'on va être capable, collectivement, d'arriver à s'arrimer ensemble puis, justement, là, de foncer vers une transition énergétique commune mondiale. Mais, bref, je suis un peu idéaliste, je dois l'avouer.

Pendant ce temps-là, au Québec, je trouve qu'on est quand même bien parti. Le ministre l'a souvent dit, tu sais, ça prend du leadership, un budget, des actions concrètes. Puis le Plan pour une économie verte qui a été lancé, pour ma part, c'est le premier plan qui est vraiment crédible qui a été déposé au Québec. Puis là, bon, je ne suis pas une experte en la matière, mais j'ai une certaine expertise, et j'étais très contente de voir, bon... Il y avait un volet atténuation des changements climatiques qui était important, là. Tous les États doivent faire ça, réduire les GES. Nous, on peut. On a la chance de pouvoir capitaliser sur notre force, là, l'hydroélectricité puis de l'énergie verte à plus de 99 %. Donc... Je remercie, d'ailleurs, nos prédécesseurs, il y a plusieurs décennies, qui ont eu cette vision-là, de bâtir des barrages. Ça nous aide beaucoup aujourd'hui.

Il y a tout le volet de la construction de l'économie de demain, donc capitaliser sur les nouvelles technologies, vouloir investir dans des filières vertes, devenir la batterie verte de l'Amérique du Nord. Parce que, tu sais, on parle... Ici, c'est le ministre de l'Environnement, mais il y a plusieurs ministères qui sont impliqués, le ministre des Affaires municipales qui est impliqué, il y a le ministère de l'Économie. C'est rendu très, très, très important pour le ministre de l'Économie, là, justement, d'investir. Il a fait plusieurs missions commerciales, justement, pour qu'on puisse développer cette filière sur les batteries, soutenir les industries qui construisent des automobiles électriques.

D'ailleurs, dans un... Dans mon comté, j'ai rencontré un entrepreneur. Eux, ils font des lasers industriels, mais ils ont des clients que je ne peux nommer, mais qui sont dans le monde entier, justement, dans les véhicules électriques, qui se spécialisent. Ils veulent s'inscrire dans la filière batterie du Québec. Ils sont les leaders canadiens.

C'est vraiment palpitant, ce qui est en train de se faire, parce que, oui, l'urgence climatique, mais il faut également se positionner mondialement pour saisir l'opportunité économique parce que... Tu sais, moi, je... je faisais partie d'un groupe qui préconisait ça il y a 10 ans, là, mais, maintenant, c'est... On n'est pas en rattrapage, là, mais on ne peut pas manquer le bateau. C'est urgent de le faire.

Je suis contente d'entendre le ministre, qui parle de l'adaptation aux changements climatiques. Je me souviens moi-même d'avoir milité un peu en ce sens-là, parce qu'aucun plan de changement climatique ne serait crédible sans un volet sur les adaptations parce que... Je ne veux faire peur à personne, là, mais, même si, demain matin, il n'y avait plus d'émissions de gaz à effet de serre sur la terre, pendant à peu près 20 à 30 ans, les effets sont irréversibles et exponentiels. Après ça, ça va diminuer. Donc, nous, il faut se préparer à ça.

Puis j'ai bien aimé, justement, là, quand le collègue, là, de Jonquière parle d'investir sur le verdissement. Tu sais, il faut qu'il y ait plus de poumons verts. C'est, d'ailleurs, une demande, là, que je fais à titre de députée de Jean-Talon, là, qu'il y ait des poumons... encore plus de poumons verts dans les villes, parce que, bon, on aime bien l'accès à la

nature, c'est important, mais je pense qu'il faut vraiment, là, penser au futur, à nos enfants, parce que les impacts sur les changements climatiques, c'est les impacts sur la santé, des impacts environnementaux sur notre alimentation. C'est immense. Puis je pense qu'on va dans la bonne direction. Probablement qu'on va en faire encore plus dans les prochaines années. On va définitivement, là, dans la bonne direction à ce niveau-là.

Puis j'aimerais revenir un petit peu sur le volet exportation d'électricité, parce que, des fois, on est... je sens que... j'entends des critiques par rapport à ça, alors que c'est... Les changements climatiques, là, on n'est pas tout seul au Québec, isolé, là. On fait partie de la terre entière. L'air circule autour de nous. Donc, si on peut aider d'autres États, par exemple des États américains qui ont encore beaucoup d'électricité au charbon, si on peut les aider à réduire leurs GES, mon Dieu! c'est exceptionnel. Premièrement, c'est de l'argent dans nos coffres de l'État. On parle de milliards de dollars. Cet argent-là va être utilisé pour financer, justement, des... le système de santé, notre système d'éducation. Mais, deuxièmement, on réduit les tonnes de GES. On parle de plus de 1 million de voitures qu'on va réduire juste avec le deal avec New York. C'est exceptionnel.

Donc, moi, je pense que ce n'est pas... on n'a pas à être gênés de vouloir devenir la batterie verte du Québec. Tous les partis, tous les citoyens devraient être fiers de ça. Puis, plus on va avoir d'offres en électricité durable, plus on va pouvoir, justement, capitaliser sur cette force-là. Donc... Puis, en plus, on va diminuer notre dépendance au pétrole parce qu'il va y avoir de plus en plus d'électrification des transports, puis c'est toutes des bonnes nouvelles. Puis je pense qu'il faut accélérer et mettre la pédale sur une voiture électrique, là, à fond pour aller à gauche, puis je pense que... En tout cas, le ministre de l'Environnement a beaucoup de travail devant lui. Ne lâchez pas. Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Alors, je cède maintenant la parole au député de Robert-Baldwin. Vous avez deux minutes.

M. Leitão : Deux minutes, Mme la Présidente. Ça veut dire qu'il va falloir parler très, très, très vite, mais on reviendra après pour la conclusion. Mais donc, dans les deux minutes, Mme la Présidente, j'aimerais juste mentionner que je suis entièrement d'accord avec les propositions que le collègue de Jonquière a faites, les propositions très concrètes que le collègue de Jonquière a faites au ministre de l'Environnement. Je les soutiens toutes et je pense qu'elles sont toutes très intéressantes et relativement faciles à mettre en oeuvre.

J'ajouterai une autre... une proposition aussi très concrète, et qui, d'ailleurs, ne vient pas seulement de moi, on en avait beaucoup parlé, de ça, en commission parlementaire, mais même le comité consultatif du ministre le recommande, et je le cite, il recommande «l'adoption rapide d'un... la cible de carboneutralité juridiquement fondée, au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement», c'est-à-dire d'inscrire dans la loi l'objectif d'atteindre la carboneutralité en 2050, que cela devienne un engagement formel du gouvernement dans la loi.

On en avait discuté lors du projet de loi. Le gouvernement ne l'a pas retenu, mais il l'a retenu comme objectif, mais pas de le mettre dans la loi. Je pense que ça serait maintenant... Un an, un an et demi a passé. Je pense que j'invite le ministre à réfléchir sur cet enjeu-là. Je pense que ça nous aiderait à tous, collectivement, d'avoir cet objectif-là inscrit dans la loi pour qu'on s'assure de pouvoir atteindre un objectif aussi important que ça.

Donc, pour cette fois-ci, Mme la Présidente, j'arrête, et puis on reviendra à la conclusion. Merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Parfait. Merci, M. le député de Robert-Baldwin.

Conclusions

Donc, nous arrivons au dernier bloc, le bloc des conclusions. Alors, M. le ministre, je vous cède la parole pour votre dernière intervention de 10 minutes.

M. Benoit Charette

M. Charette : C'est bien gentil. Je vais en profiter pour répondre au collègue. Je vais même y aller d'une petite confiance. On est entre nous, on est entre amis. J'ai déposé le projet de loi n° 102 il y a quelques jours à peine, qui est un omnibus en environnement, c'est plutôt rare qu'on fait un omnibus législatif en environnement, mais qui touche à, franchement, plusieurs, plusieurs éléments. Et j'ai demandé, je posais la question : Est-ce qu'on peut, justement, parmi un des éléments abordés, confirmer la cible de carboneutralité pour 2050? Et l'équipe, à juste titre, m'a fait le rappel de la Loi sur la qualité de l'environnement : on ne peut pas modifier une cible sans qu'il y ait une consultation préalable spécifique. Autrement, honnêtement, dès le 102, on aurait pu l'inscrire dans la loi parce que c'est définitivement un engagement auquel on tient, là, de façon bien sentie.

Ceci dit, j'ai reçu, là, comme le collègue, l'avis préliminaire, là, du comité consultatif, je sais qu'il en est question. C'est aussi dans notre intention de procéder le plus rapidement possible. Il faut savoir quand, par contre. Est-ce que c'est avant la fin du mandat? Je ne l'exclus pas, mais ça devient une question de calendrier. Le projet de loi n° 102 est quand même assez costaud. On parle de plus de 150 articles, donc il faudra, naturellement, tenir les consultations. Ça, heureusement, on va les tenir avant la fin de la présente session. Ensuite, il y a l'étude article par article. Et on sait qu'on partage notre commission parlementaire avec les Transports, donc je ne dis pas oui, je ne dis pas non avant la fin de la présente législature, mais assurément très, très rapidement et beaucoup plus rapidement que nous l'impose le projet de loi n° 44, qu'on a adopté. On ne fera pas ça en 2025, là, on ne fera pas ça... Ce sera bien avant. Mais le calendrier, à ce moment-ci, je ne pourrais pas le préciser à ce sujet-là.

Mais sachez, et notons, là, que, si on avait eu la possibilité de le faire à travers le 102, j'aurais été le premier à déposer, moi-même, l'amendement, en quelque sorte, mais la Loi sur la qualité de l'environnement, là, nous oblige à une commission en bonne et due forme pour que l'on puisse aborder la question des cibles.

Sinon, de façon non pas générale, mais assez succincte, je vous dirais, on parle de leadership du gouvernement du Québec en matière d'environnement. Quelques petits rappels, là, des mesures qu'on a pu mettre de l'avant. Naturellement, on parle beaucoup d'électrification des transports. Les chiffres, la trajectoire sont extrêmement encourageants. Donc, oui, on sera, et on y croit, à 1,5 million de véhicules électriques en 2030, donc une progression assez significative si l'on considère qu'on est à un petit peu plus de 120 000 de ces véhicules sur nos routes aujourd'hui.

Grande nouveauté en Amérique du Nord, on devient littéralement des leaders en la matière, et c'est dans le projet de loi n° 102, 2035 pour ce qui est de la fin de la vente des véhicules électriques. Parce que, là aussi, malheureusement, à travers le monde, il y a plusieurs engagements qui ont été pris, mais très peu d'États ont pu inscrire dans leur législation une date en bonne et due forme pour la fin de la vente des véhicules à essence neufs.

On a, je l'ai évoqué, je pense, rapidement tout à l'heure, on a adopté un règlement pour éliminer l'utilisation du mazout au Québec. Ça demeure une source extrêmement polluante. Donc, on est venu baliser sa fin, en quelque sorte, ce qui est une belle innovation. On a lancé un programme d'aide pour les autobus scolaires pour qu'ils soient électriques, et ça, c'est une belle illustration où la réglementation fait toute la différence.

Au cours des dernières années, il y avait, oui, des programmes pour aider à l'achat d'autobus électriques, mais très, très peu de transporteurs ou de centres de services scolaires s'en prévalaient, parce que, lorsqu'on n'est pas obligés, souvent, on se conforte dans nos vieilles habitudes, ce qui fait qu'on avait un programme, oui, mais aucun incitatif, là, réel pour changer la donne. Or, nous, depuis le printemps dernier, on a été très clairs, réglementation modifiée, tous les autobus scolaires au Québec devront être électriques.

Et on le voit, et, je pense, c'est ce matin encore, dans la revue de presse, ou hier, on voyait... je pense, ce matin, je crois, bref, je perds la notion du temps, mais, bref, hier ou aujourd'hui, Girardin, les ventes de ces autobus scolaires électriques ont explosé. Lion, naturellement, c'est sa spécialité. Les ventes d'autobus scolaires vont exploser au cours des prochains mois, des prochaines années.

Donc, on voit que l'incitatif financier qui prévalait pendant quelques années, qu'on maintient, ceci dit, qu'on renforce aussi, dans une certaine mesure, ne suffisait pas, il fallait interdire la vente de ces autobus-là lorsqu'ils étaient à combustion. Donc, c'est une avancée colossale et qui a fait franchement beaucoup jaser.

Je n'insisterai pas, on l'a mentionné à quelques reprises, quelques dizaines de milliards de dollars au niveau du transport collectif. Donc, non seulement le transport collectif aide à réduire les GES, mais les projets sur lesquels on mise, ce sont aussi des projets électriques. Donc, on sera gagnants sur toute la ligne. On va limiter l'usage du véhicule solo, d'une part, mais, en transportant plus de monde, on aura un impact limité, compte tenu que ces moyens de transport là seront électriques.

On a abordé un petit peu la biodiversité et la protection du territoire comme source de protection, naturellement, de notre environnement, mais qui limite grandement nos émissions de gaz à effet de serre, et, là aussi, on a fait un pas de géant. Pendant des années, malheureusement, on stagnait autour de plus ou moins 10 % de territoires protégés terrestres et en eau douce, et, l'année dernière, le bond est spectaculaire, on est passé de 10 % à 17 %.

Pour le considérer spectaculaire, Mme la Présidente, il faut prendre la mesure du territoire québécois, qui est immense. 1 % de territoire protégé, là, c'est essentiellement 17 000 kilomètres carrés. Donc, en quelques années, donc depuis l'arrivée du gouvernement actuel en place, on est passé de 10 % à 17 % — c'est plus de 110 000 kilomètres carrés de territoire protégé — et ça aussi, ça va nous aider à limiter nos émissions de gaz à effet de serre.

On pourrait parler des mesures qui ont été prises au niveau de l'essence et le diesel. On va obliger, à travers la réglementation, parce que, souvent, la réglementation, je le disais, c'est le seul moyen de vraiment changer des comportements, donc on va obliger une intensité toujours plus faible au niveau carbone à l'intérieur de ces carburants.

On a déposé un projet de règlement, qu'on est à bonifier, qu'on est à peaufiner, sur le reboisement, qui était attendu depuis longtemps. La matière organique, ma collègue de Jean-Talon en a parlé, en fait, mes collègues ont tous, je pense, parlé de ces enjeux-là.

Les déchets, c'est bête, hein, pour plusieurs, l'équation ne se fait pas, mais les déchets, c'est une grande source d'émissions de gaz à effet de serre. Il y a... Toutes les mesures qu'on est en train de mettre en place, avec des échéanciers, encore une fois, bien précis, nous aideront grandement à diminuer nos émissions.

• (11 h 50) •

Ce sont quelques-unes des mesures qui ont été mises en place qui confirment le leadership du gouvernement du Québec, mais je pourrais vous parler aussi du rôle du Québec à l'international. On a une COP qui s'en vient dans quelques jours, et moi, je suis surpris, pour ne pas dire étourdi, parce que les journées sont bien remplies, du nombre de sollicitations qu'on reçoit de plusieurs ministres de l'Environnement d'États, certains nord-américains, d'autres d'ailleurs sur la planète, qui demandent expressément à nous rencontrer pour voir comment on arrive à ces résultats-là, voir comment ils peuvent s'inspirer, voir comment on peut collaborer. Donc, c'est une COP qui, je suis convaincu, encore une fois, permettra au Québec, là, de démontrer son leadership en matière environnementale.

Et ce qu'il faut comprendre, oui, et je le comprends, au niveau des règles internationales, les diminutions de GES se calculent sur un territoire établi. C'est normal, on ne veut pas qu'il y ait un double calcul, on ne veut pas que deux territoires calculent la même diminution. Mais il ne faut pas sous-estimer le rôle que joue actuellement le Québec auprès de ses voisins.

J'étais à New York pour la Climate Week, il y a quelques semaines à peine, lorsqu'on a annoncé cette entente entre Québec et... c'est-à-dire entre Hydro-Québec et l'État de New York. C'est fabuleux, 4,2 mégatonnes de

réductions potentielles. C'est l'équivalent de centaines de milliers de véhicules en moins sur nos routes. Oui, on ne pourra pas comptabiliser ces réductions-là dans le bilan québécois, mais on aura contribué, à l'échelle planétaire, à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Et ça, c'est sans compter les autres projets qui sont en discussion avec les États voisins. Bref, un leadership qui est pleinement assumé.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Alors, je cède maintenant la parole au député de Robert-Baldwin pour sa dernière intervention de 10 minutes.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de clore cette discussion. Écoutez, nous avons couvert un très grand terrain. On le fait dans le cadre de la préparation à la COP26 qui s'en vient. Et, M. le ministre, si je peux vous aider, et je suis sûr que le collègue de Jonquière aussi se ferait un grand plaisir, si on peut vous aider, une fois rendu à Glasgow, quand vous allez parler à vos homologues des autres États, les autres ministres, etc., si on peut vous aider à expliquer le Québec, ça me fera un très grand plaisir de participer à ces discussions-là aussi.

Maintenant, l'objectif ou... pas l'objectif, mais, disons, le thème de cette interpellation, c'était de questionner, de poser la question sur le leadership du gouvernement, et, ça, j'aimerais bien qu'on le comprenne, dans quel sens on le dit, là. Vous me connaissez, je ne suis pas nécessairement la personne la plus partisane au monde, mais le défi devant nous est énorme, défi environnemental, défi climatique. Tous les États s'organisent pour essayer de faire face à ce défi-là.

Dans notre structure gouvernementale — et, écoutez, «been there, done that» — il y a plusieurs ministères, plusieurs ministères qui ont un rôle très important à jouer dans ce cheminement-là dans lequel nous sommes tous embarqués maintenant : le ministère de l'Économie, Ressources naturelles, Transports, ministère des Finances — et on n'en a pas beaucoup parlé, on n'a pas du tout parlé d'écofiscalité, j'aimerais bien, peut-être si on a le temps à Glasgow, M. le ministre, on prendra un café et on parlera d'écofiscalité — ministère du Travail aussi et bien sûr le ministère de l'Environnement.

Alors, dans un tel contexte, étant donné la nécessité, l'urgence d'agir — il y a une urgence d'agir de façon logique, de façon planifiée et de façon efficace — nous jugeons que l'élan et la direction doivent venir d'en haut, doivent venir du premier ministre, du bureau du premier ministre. Et on devrait même nommer, à mon avis, on devrait nommer un ministre responsable de tout cela et un ministre... Est-ce que c'est le ministre de l'Environnement? Peut-être, là, ça, c'est à vous à décider, mais une personne au cabinet qui coordonne toute cette activité-là et qui parle directement au ministre de l'Économie, au ministre des Ressources naturelles pour nous assurer qu'on va tous dans la même direction.

L'économie du Québec est une économie qui est complexe — et je dis ça dans le sens positif du terme — c'est une économie sophistiquée. Il y a beaucoup de composantes à cette économie-là, une économie très ouverte, donc il y a beaucoup d'échanges. Et il y a un choc énergétique qui s'en vient et qui est déjà là où nous avons tous les atouts, tous les moyens de pouvoir non seulement passer à travers, mais de bénéficier d'un tel choc pour nous propulser ailleurs. Et c'est pour cela, pour que ce passage-là soit vraiment un succès, soit couronné de succès, c'est pour ça qu'il nous faut le leadership direct du premier ministre.

L'autre chose qui a déjà été dite ici aussi, et avec raison, c'est que, pendant la pandémie, le premier ministre avait un rôle très clair de leadership, de chef d'orchestre. C'est ce genre de rôle que j'aimerais voir pour la transition énergétique, pour le climat. Donc, ça, c'est la première des choses, et je pense que c'est important.

L'autre... Évidemment, on a parlé de l'objectif de la neutro... neutrocarbonité, voyons, le... vous savez ce que je veux dire...

Une voix : ...

M. Leitão : Net-Zero, bon, en 2050 — carboneutralité, c'est ça — et on avait, bon, parlé de la possibilité de l'inscrire dans la loi, etc. Très bien, on va voir. Mais ce qui est important, et c'est pour ça que nous, on recommandait de l'inscrire, ce qui est important, c'est ce que le comité consultatif mentionne lui aussi, que, donc, cette cible qu'on pourrait inscrire dans la loi, cette cible aussi serait accompagnée d'une stratégie ambitieuse et crédible, constituant la feuille de route à long terme pour l'atteinte de l'objectif. Parce que 2050, c'est dans 29 ans. 29 ans, ça a l'air très, très loin, mais on ne peut pas attendre. Ce n'est pas à la 28e année qu'on va y aller, il faut y aller tout de suite, d'ores et déjà, à partir de maintenant, à partir d'hier, pour nous assurer qu'on va arriver, en 2050, à avoir atteint la carboneutralité. Donc, pour ça, il faut une feuille de route, comme le comité le dit, ambitieuse et crédible. Et, pour cela, il nous faut un chef d'orchestre qui occupe les premières loges, qui soit aux premières loges de la hiérarchie gouvernementale pour qu'il puisse s'assurer que tous les différents ministres, ministères suivent dans la même marche, parce que ce n'est pas toujours le cas. Encore une fois, «been there, done that». Ce n'est pas toujours évident que tout le monde va suivre si le patron ne le dit pas : C'est comme ça qu'on va y aller.

Et le patron, laissez-moi vous le dire, parce qu'on a aussi fait un peu... refait un peu l'histoire, là, mais il ne faudrait pas oublier, il ne faudrait pas oublier qu'en 2015, à l'automne 2015, la COP24 à Paris, le Québec avait été... avait occupé une place spéciale. On avait été... des éloges incroyables de la part de M. Al Gore et d'autres participants à cette conférence-là. On avait vraiment... Le Québec en général, tout entier, là, on était à la bonne place, et ça avait été souligné par les autres groupes, les autres partis, les autres États qui participaient à la COP24. Moi, j'aimerais bien qu'on sorte de Glasgow avec le même résultat. Moi, je serais le premier à applaudir, si c'est ça, ce qu'on fait, si c'est dans cette direction qu'on va.

Je me rappelle aussi, malheureusement, que, quand on est revenus au Québec, beaucoup de commentateurs, beaucoup de... incluant quelques collègues de la CAQ à ce moment-là, qui, bon, disaient qu'ah bon! M. Couillard était le nouveau Géant Vert, ha, ha, ha! Bon. Mais le fait est qu'on avait fait une très bonne impression à ce moment-là à Paris, et je pense qu'on doit continuer de bâtir sur ce succès-là.

• (12 heures) •

Une dernière chose, et je vais finir avec ça, les budgets. On parle beaucoup des budgets, du budget du ministère de l'Environnement, la forte augmentation du budget de l'Environnement, c'est tant mieux, mais n'oublions pas qu'une bonne partie, sinon la plus grande majorité de cette augmentation du budget vient du Fonds vert. Parce qu'avec la loi n° 44, je pense que c'était ça, le numéro, quand on a aboli le conseil de gestion, on a renvoyé le Fonds vert au ministère de l'Environnement. Bon, là, maintenant, c'est là qu'on voit que les budgets ont augmenté. Tant mieux. Tant mieux que les fonds soient substantiels et que le Fonds vert, maintenant, puisse jouer ce rôle-là. Mais je vous dis aussi que le conseil de gestion avait fait un très bon travail pour nous assurer que le Fonds vert changeait. On est d'accord qu'il fallait le changer, il a été changé, mais là on revient, on revient à la case départ.

Et, pour en finir, on a dit aussi que... Je n'ai pas beaucoup parlé de transport. Je pense qu'on n'a pas besoin. Il y a plein de choses qui se font déjà. Et voilà. Très bien. Mais j'ai parlé de l'industrie lourde, que c'est là qu'on doit agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Oui, ils sont assujettis au SPEDE, à la bourse du carbone, mais on se rend compte que ça ne donne pas de résultat ou ça ne donne pas le résultat souhaité, ça ne va pas assez vite, notamment avec Ciment McInnis, oui, Ciment McInnis, justement. Mais vous êtes là depuis trois ans. Et, si on voit qu'au fur et à mesure que la production de Ciment McInnis augmente, et donc l'émission de gaz à effet de serre augmente aussi, bien, c'est le temps d'agir. Et, si le SPEDE ne donne pas le résultat souhaité, bon, passons à autre chose. Parce qu'en effet l'industrie lourde, c'est une composante importante de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Alors, mieux vaut nous assurer que cela fonctionne.

Et, comme je vous ai dit, là, moi, j'étais là pendant quatre ans, vous êtes là depuis trois ans. Et McInnis et les autres grandes unités industrielles, disons qu'il y a encore du chemin à faire. Et, si on ne fait pas... si on ne parcourt pas ce chemin-là, on n'arrivera pas à atteindre nos cibles de gaz à effet de serre, de réduction de gaz à effet de serre. Avec toute l'électrification qu'on peut penser à faire, n'oublions pas l'industrie lourde. Voilà. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Merci, M. le député. Alors, permettez-moi d'abord de remercier l'ensemble des collègues, là, pour les échanges et votre discipline, évidemment. Merci au personnel de la table. Merci au personnel de l'Assemblée nationale.

Et, la présente séance étant terminée et ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Merci à tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 03)